



GERZAT infos



Le conseil municipal des jeunes en réunion de travail > p4

Le Plan Local de Déplacement : détails > p8

Les règles de bons voisinages > p6

La semaine bleue
vous donne rendez-vous > p18



De jeunes jardiniers
à la Fête du géranium
> p5 et 23



Plantations et aménagements végétalisés
par le service des Espaces Verts > p7

La nouvelle saison culturelle
se prépare > p23



Une fin de saison sportive animée > p19 à 22

■ SOMMAIRE ■

ÉDITO	3
VILLE	4 à 6
ENVIRONNEMENT	7
URBANISME ET TRAVAUX	8 à 10
ÉCONOMIE	11
SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE	12 à 15
ENFANCE JEUNESSE LOISIRS	16 et 17
SOCIAL	18
SPORTS	19 à 22
CULTURE ET FESTIVITÉS	23 à 25
ASSOCIATIONS	26 à 28
LES GROUPES POLITIQUES S'EXPRIMENT	29 et 30
ÉTAT CIVIL	30



■ FACEBOOK ■

Vous pouvez suivre l'actualité de la ville sur facebook
www.facebook.com/VilleDeGerzat/

■ DE NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC POUR LE SERVICE URBANISME ■

À compter du 29 août, le service urbanisme de la mairie sera fermé au public le mardi et le jeudi après-midi.

Pour toute demande de rendez-vous avec le service instructeur :
tél. : 04 73 25 89 59

■ STAGES MULTISPORTS D'ÉTÉ ■

Comme les années précédentes, l'OMS organisera un stage multisports au complexe sportif Georges FUSTIER la semaine du lundi 22 au vendredi 26 août.

Ce stage se déroulera l'après-midi de 13h45 à 17h30.

Il est ouvert aux jeunes filles et garçons nés entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2009, avec un maximum de 20 stagiaires.

La priorité sera donnée aux enfants n'ayant jamais participé.

Les jeunes pourront à cette occasion découvrir une dizaine de sports différents, à raison de deux séances d'une heure trente par après-midi.

Celles-ci se terminent par un goûter offert par l'OMS.

La participation financière s'élève à 5 € par enfant pour la semaine.

Les inscriptions peuvent être prises à l'OMS au complexe sportif Georges Fustier, dès maintenant et jusqu'au début du stage, aux heures d'ouverture : lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30.

Tél. : 04 73 24 86 94.

■ JOURNÉE PROMO SPORT : SAMEDI 10 SEPTEMBRE ■

Le forum associatif sportif organisé avec la participation de l'ensemble des associations sportives gerzatoises se déroulera le samedi 10 septembre à partir de 9h au complexe sportif Georges Fustier.

■ POUR FACILITER VOTRE ACCUEIL EN MAIRIE ■

Un nouveau dispositif a été récemment mis en place à l'accueil du rez-dechaussée de la mairie afin de faciliter l'orientation du public dans les différents services.

Il est maintenant nécessaire de s'adresser à l'hôtesse d'accueil avant d'accéder aux services ou aux permanences des élus, même sur rendez-vous.

INFOS UTILES

Les jours et horaires d'ouverture des services administratifs et techniques de la mairie : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Ville de Gerzat

Place de la Liberté, 63360 GERZAT

Tél. : 04 73 25 00 14 - Fax : 04 73 25 89 50

Courriel : gerzat@ville-gerzat.fr

Site : www.ville-gerzat.fr

En cas d'urgence le week-end et jours fériés

Tél. : 04 73 25 00 14

MENTIONS LÉGALES

GERZAT INFOS n° 98

Édité par la municipalité

Directeur de publication : Jean ALBISETTI, Maire

Rédaction : mairie de Gerzat

Conception et illustrations : Acrostiche 04 73 44 18 18

Photos : Jean-Jacques Chatard, les associations, Yves Heyraud,

Christine Madebène, Acrostiche, Dominique et Sylvie Mouton

Impression : Imprimerie Decombat 04 73 25 06 62

Contact : mairie de Gerzat 04 73 25 00 14

Courriel : communication@ville-gerzat.fr

Régie publicitaire : Italique à Cl-Fd - Chef de publicité Christiane Jalicon 04 73 14 00 01





Bonjour à tous,

Comme évoqué dans le Gerzat Infos précédent, je souhaite, à ce tiers de mandat, vous présenter un bilan du travail de notre équipe municipale depuis mars 2014.

À l'indispensable temps d'adaptation et de découverte propre à chaque équipe nouvelle, a succédé l'apprentissage du travail en commun, le décryptage de cette « étrange et très complexe machine » qu'est l'administration française. Il a fallu coordonner les spécificités et les compétences de chacun pour assumer cette lourde mais passionnante mission, sachant que nous n'aurions pas droit à l'erreur afin de nous montrer dignes de cette confiance.

Conscient des difficultés que traverse notre pays, je ne m'attarderai pas sur le désengagement sans précédent de l'État que nous subissons depuis le début de notre mandat. Un désengagement qui plombe les finances et les investissements de toutes les collectivités. Heureusement, nous avons construit un programme qui nous semblait réaliste, sans démagogie, ni promesses qui auraient pu engager notre crédibilité. Et au terme de ces deux années de mandat, force est de constater que la majeure partie de ce que nous avons annoncé est concrétisée ou sur le point de l'être.

Certains projets structurants sont déjà achevés comme la rue Jules Guesde, d'autres devraient aboutir dans les prochains mois comme le Plan Local d'Urbanisme que nous venons d'arrêter ou le Plan Local de Déplacement qui entrera bientôt en phase expérimentale sur le centre-ville, des projets que nous avons toujours menés en tenant des réunions publiques. Cette concertation, préambule nécessaire à l'adhésion du plus grand nombre, a été étendue aux enfants avec la création d'un Conseil Municipal Jeunes. Soucieux d'améliorer votre sécurité, les effectifs de police municipale ont été augmentés et armés, l'éclairage a été remis la nuit pour plus de quiétude, la vidéo protection est en cours de déploiement et le dispositif voisin vigilant est déjà actif sur trois quartiers de la commune.

Et la suite me direz-vous ? Il faudra composer avec une communauté urbaine voulue et orchestrée par le président Olivier Bianchi, Maire de Clermont-Ferrand. Cette nouvelle structure nous impose un lot de transferts de compétences obligatoires et de mutualisations négociables. Après mûre réflexion et concertation avec les élus, j'ai fait le choix d'un partenariat avec notre grand voisin, Clermont-Ferrand, au vu des intérêts et proximités de nos deux communes.

Nos finances exsangues ne nous donneront que très peu de latitude malgré un plan pluriannuel d'investissement qui aurait pourtant de quoi être conséquent mais que nous devons pourtant arbitrer au plus juste. Il sera composé en grande partie de travaux d'accessibilité, du réaménagement de la place des Remparts et de la Tour Sapis, d'une extension de la bibliothèque (projet financé par Clermont Communauté), couplée à une rénovation du Centre Alphonse Daudet. L'amélioration de notre cadre de vie sera bien évidemment au cœur de nos préoccupations et nous œuvrerons pour un développement harmonieux de notre habitat, dans le cadre des contraintes et des normes réglementaires de plus en plus contraignantes, pour un environnement préservé notamment avec la labellisation du Marais de Lambre, la Zone Agricole Protégée et un marché bio développé et pérennisé.

Développer une cité solidaire en faisant face au défi intergénérationnel, en préservant les finances du service de maintien à domicile, en déployant des activités nouvelles et adaptées aux attentes de nos adolescents qui seront les forces vives du Gerzat de demain, une ambition de longue haleine qui ira bien évidemment au-delà d'un mandat municipal.

Je souhaite clore mes propos en évoquant l'avenir de notre commissariat de police. Grâce à la mobilisation générale des élus municipaux, départementaux, régionaux, parlementaires, sénateurs, à la solidarité des communes de l'agglomération, des syndicats, des services municipaux, et grâce aux plus de 1500 pétitions que vous avez signées pour le seul commissariat de Gerzat, nous avons obtenu l'assurance que les commissariats de Gerzat et Cournon ne fermeraient pas, mais que seule la brigade de sûreté urbaine serait transférée. Les optimistes y verront le verre à moitié plein avec le maintien de la structure mais c'est pour moi une victoire en demi-teinte et il faut rester mobilisés pour le maintien intégral de nos effectifs et notamment ceux de la sûreté urbaine qui assument un rôle de proximité et de terrain fondamental pour nos communes. Dans l'attente de la réponse d'un courrier adressé au Ministre de l'Intérieur, soyons prêts pour de nouvelles actions, je sais que nous pourrions compter sur vous.

Je vous donne rendez-vous à la rentrée prochaine et je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

Jean ALBISETTI,
Maire de Gerzat

■ CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ■

Les nouveaux élus ont plein d'idées et sont déjà au travail !

Après les élections et la remise officielle des écharpes, les jeunes élus ont débuté leur mandat avec deux réunions de travail.

La première leur a permis de choisir les projets sur lesquels ils vont œuvrer. Ainsi, ce ne sont pas moins de 10 actions qui ont été proposées, comme créer un jardin potager partagé, organiser des rencontres entre écoliers et personnes âgées de la maison de retraite ou encore développer les pistes cyclables notamment pour apprendre la sécurité.

Quatre actions ont été retenues par les jeunes élus : participer à l'élaboration des menus de la cantine, organiser des rencontres entre écoliers et personnes âgées de la maison de retraite, faire un skatepark et/ou une salle de jeunes (à partir de la 6^{ème}) avec différentes activités et organiser un carnaval pour les enfants de la ville.

En plus de ces projets initiés par les jeunes, deux autres proposés par un élu et un intervenant ont été plébiscités : réaliser une fresque urbaine ou « graff » sur un poste EDF et réfléchir à des actions/activités dans le cadre du jumelage de Gerzat avec la ville portugaise de Taíde.



Lors de la seconde réunion, les jeunes élus ont commencé à réfléchir sur les projets.

Ainsi, en visionnant diverses réalisations diffusées par Serge Tilmant, adjoint aux travaux, ils ont choisi le thème et le texte pour la réalisation de la fresque urbaine. Puis, répartis par groupe suivant le projet de leur choix, ils ont préparé leurs présentations respectives pour la première réunion publique du Conseil Municipal des Jeunes le 24 juin.

Ils ont participé...



À l'inauguration de la Fête du Géranium le 1^{er} mai



À l'ouverture du XI^{ème} Festival International de Chant choral le 4 mai



À la commémoration du 71^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945



Au lancement du 1^{er} marché de producteurs bio le 26 mai

■ COMMÉMORATION DU 8 MAI ■



La commémoration du 71^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 a rassemblé un public nombreux.

Le rassemblement est parti de la place des Remparts jusqu'au monument aux Morts de la guerre de 1939-1945

et s'est déroulé en présence de Jean Albisetti, maire, des associations d'anciens combattants, des Cadets de la Résistance, d'élus du Conseil Municipal et de Gerzatoises et Gerzatois venus nombreux célébrer cet événement.

Attentifs et recueillis, les élus du nouveau Conseil Municipal des Jeunes ont été associés aux discours et dépôts de gerbes.

Après le chant de La Marseillaise repris par l'École municipale de musique et un lâcher de pigeons, un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie à l'Hôtel de Ville.



■ UN NOUVEAU MARCHÉ DE PRODUCTEURS BIO ■

Le 26 mai dernier a été inauguré, place Pommerol, le premier marché de produits frais issus de l'agriculture biologique. Jean Albisetti, Maire, était entouré d'élus du Conseil Municipal des Jeunes (à droite), des élus départementaux Serge Pichot et Émilie Guédouah-Vallée (à gauche), Pierre Montagnon, 1^{er} adjoint, Nicolas Bonnet, adjoint à l'Environnement à la ville de Clermont-Ferrand et d'élus de Gerzat.



Les animations et dégustations organisées à l'occasion de ce lancement ont permis aux nombreux participants d'apprécier la qualité des produits proposés.



Mis en place par la municipalité, ce marché est le fruit d'une coopération avec l'association Bio 63. Il vise d'une part à promouvoir les produits locaux de qualité issus de l'agriculture biologique, tout en répondant aux attentes des consommateurs, et d'autre part à contribuer à l'attractivité du centre-ville de la commune qui bénéficiera d'un lieu nouveau de convivialité et d'échange avec les producteurs.



Une douzaine de producteurs locaux a proposé de 15h30 à 19h, légumes, fromages, viande bovine (Salers), charcuterie, aromates, safran, huiles, vinaigres, sirops de plantes, confitures, préparations culinaires sèches, vins, tisanes ainsi plantes médicinales, savons et cosmétiques...



Ce marché, qui aura lieu tous les jeudis, a volontairement été fixé en fin de journée afin de le rendre aussi accessible à celles et ceux qui exercent une activité professionnelle et aux familles après la sortie des écoles.

Cinq parkings sont à la disposition des visiteurs autour de la place Pommerol :

place des Vigeries, rue Émile Zola/rue des Courradoux, place des Remparts, place de Verdun et rue Léon Blum/Maison des Associations.



■ DE JEUNES JARDINIERS À LA FÊTE DU GÉRANIUM ■

La 17^{ème} Fête du Géranium s'est déroulée dimanche 1^{er} mai sous un soleil printanier qui a ravi organisateurs, exposants et visiteurs.



Après un défilé d'écoliers en tenue de jardinier, Jean Albisetti, Maire, a inauguré l'événement en fin de matinée, en présence d'Émilie Guédouah-Vallée, Conseillère départementale, de Christian Lonchambon, président du Comité des Fêtes Gerzatois et d'Alexandra Morellec, élue au Conseil Municipal des Jeunes qui a ainsi prononcé son premier discours.



Le service des Espaces Verts de la ville a partagé son savoir-faire en exposant un char original et réussi

■ LE STAND MUNICIPAL DE LA FOIRE AUX PANSETTES 7, 8 ET 9 OCTOBRE 2016 ■

Pour cette 22^{ème} édition, l'espace dédié à la ville présentera l'actualité de la vie municipale et la nouvelle saison culturelle 2016-2017.

Pour les élus municipaux, ce sera à nouveau l'occasion d'un moment d'information et de rencontre avec les Gerzatoises et Gerzatois durant les trois jours sur le stand municipal.



■ RÈGLES DE BON VOISINAGE ■

Les beaux jours reviennent et ils nous incitent à vivre plus à l'extérieur, mais ils ne doivent nous faire oublier ni quelques règles de bons voisinages, ni les réglementations en vigueur.

Le bruit vient en tête des nuisances

Notre monde moderne vit littéralement dans le bruit : voisinage, bricolage, jardinage, voitures, trains, avions, travaux, hauts parleurs, musique, etc... Nous devons supporter ces agressions sonores tant que celles-ci restent dans les limites raisonnables et ne dépassent pas un certain seuil au-delà duquel elles deviennent stressantes, insupportables, intolérables.

Le bruit, s'il est excessif, tant de jour comme de nuit, constitue un trouble anormal de voisinage et peut être sanctionné.

Des horaires pour l'utilisation des tondeuses à gazon et engins à moteur

Parmi ces bruits, le vrombissement des moteurs des tondeuses et autres engins bruyants refont leur apparition. Leur usage, pour le bien-être de tous, est astreint sur la commune aux horaires suivants : **les jours ouvrables de 8h à 20h, le samedi de 9 h à 19 h, le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.**

Les feux de plein air sont réglementés selon l'arrêté préfectoral 12/01328 du 2 juillet 2012

Les types de feux autorisés toute l'année sous conditions

- feux pour méchouis ou barbecues, feux de camp
- travaux de désherbage à l'aide de désherbeurs thermiques
- artifices de divertissement (fusées d'artifices, feux de Bengale, pétards).

Les types de feux autorisés sous conditions et avec une période d'interdiction du 1^{er} juillet au 30 septembre (sans dérogation)

- l'incinération ou le brûlage dans le cadre de la gestion forestière
- déchets végétaux agricoles ou assimilés
- l'écobuage : ce type de feu est soumis à déclaration préalable en mairie au moyen du formulaire de déclaration préalable écobuage pendant la période du 1^{er} octobre au 30 juin.

Les interdictions permanentes

- les lanternes célestes (lanternes chinoises ou thaïlandaises)
- le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets non végétaux des particuliers ou issus des activités artisanales, industrielles, commerciales, agricoles
- le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux ménagers : les déchets végétaux ménagers incluent les déchets verts dits de jardin (herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, branchettes ou petits résidus de tailles, de débroussaillages ou d'élagages et autres résidus végétaux biodégradables sur place ou évacuables dans le cadre de la collecte des ordures ménagères).

Stationnement entrée carrossable

Nous rappelons que le stationnement devant une entrée carrossable est considéré comme gênant et, par ce fait, passible d'une amende de 35 €. Une mise en fourrière peut être prescrite par l'agent verbalisateur. **Aucune dérogation n'est prévue par les textes pour le stationnement devant son propre garage.**

■ PENSEZ AU DISPOSITIF « TRANQUILLITÉ VACANCES » ■



Ce dispositif fonctionne toute l'année pour des absences ponctuelles mais les policiers municipaux sont surtout sollicités durant la période estivale.

Pour bénéficier de ce dispositif de surveillance de son domicile, il suffit de signaler son absence

auprès du bureau de police municipale de Gerzat à l'aide du formulaire que vous trouverez à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur le site internet de la ville rubrique « vos démarches »/ « Réglementation et Police municipale ».

En retour, les policiers municipaux effectueront, de jour, des patrouilles aléatoires de surveillance de votre domicile pendant la période d'absence signalée.

Quelques précautions supplémentaires sont aussi à prendre avant de partir :

- avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence,
- faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence,
- votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin,
- créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
- ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique ni sur les réseaux sociaux qui renseigneraient sur votre absence,
- transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.



■ POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ■

Il est demandé de tenir les chiens en laisse et de ne pas les laisser faire leurs besoins là où bon leur semble (plusieurs sanisettes canines, espace sablonneux dédié, sont présentes dans la ville) ou de ramasser les déjections grâce aux sacs disponibles gratuitement dans les distributeurs.

**Contact : Police municipale,
3 Rue Marcel Sembat
Tél. : 04 73 24 98 63
Courriel : police.municipale@ville-gerzat.fr**

■ NETTOYAGE DE PRINTEMPS ■

À l'initiative des élus de la délégation à l'Environnement et aux Espaces Verts, le traditionnel nettoyage de printemps a eu lieu cette année le samedi 2 avril avec la participation active et bénévole d'une trentaine de personnes.

Les élus tiennent à les remercier, notamment les membres de l'École et de la Société de Pêche de la Vallée du Bédard ainsi que les agriculteurs venus avec leurs tracteurs et leurs remorques. Ils contribuent largement à la réussite de cette opération. Cette matinée de travail s'est conclue dans la bonne humeur, en présence de M. le Maire, autour d'un verre offert par la municipalité.



■ GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS : LA NATURE REVIENT EN VILLE ■

Depuis de nombreuses années, le service des Espaces Verts a anticipé sur l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités, avancée récemment par la loi au 1^{er} janvier 2017. Dans la continuité des actions mises en place, Gerzat a souhaité réduire l'emploi des pesticides dès 2009 puis s'est doublement engagée en inscrivant cette action à l'Agenda 21 dès 2011 et en signant la charte d'entretien des espaces publics (niveau 2) dès 2013 visant à s'engager dans une démarche de réduction des pollutions par les produits phytosanitaires.



De nouvelles méthodes, de nouveaux aménagements

Cependant, cette non utilisation ne signifie pas l'abandon de l'entretien de ces espaces publics (rues, espaces verts,...) mais implique de nouvelles techniques et outils. Ainsi, la ville de Gerzat a décidé de mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces verts adapté selon les contraintes auxquelles ils sont soumis, notamment en matière de fréquentation à la fois en quantité et aussi par rapport au public (enfants...).

Il est probable que ces nouvelles techniques et méthodes entraînent le développement de végétation spontanée, la «mauvaise herbe», dans les secteurs entretenus de façon plus souple. Sans pesticides, il est impossible de les éradiquer complètement : il faut donc apprendre à les accepter et à évoluer dans notre vision pour le retour de la nature en ville.

Des exemples de réalisations

Le but est d'aménager des espaces avec un réel intérêt paysager sans pesticides :

- en utilisant des essences locales et en limitant les espèces indésirables avec des moyens alternatifs sans les éliminer complètement (avec du paillage par exemple)
- en laissant les fleurs sauvages s'installer.

- en aménageant les pieds de murs et les fosses de plantation des arbres avec des vivaces et des graminées.

La gestion différenciée a déjà commencée sur certains espaces comme sur la rocade du 21 juin 1944 où il est prévu d'effectuer seulement une à deux fauches par an

tout en réalisant une tonte régulière pour le cheminement des usagers.



Fauche tardive

En automne 2016, des essais seront réalisés sur les bandes enherbées dans le cimetière ou sur certains trottoirs et pieds de murs soit avec des mélanges de graines dédiés ou par la plantation de plantes

vivaces (essais sur les trottoirs rue de l'étincelle et rocade du 21 juin, rue des Pègues, rue Sous la Treille).

Des pièges écologiques pour les insectes indésirables

Après les chenilles processionnaires, des pièges à phéromones ont été posés pour lutter contre la mineuse du marronnier. Il s'agit d'un papillon dont les larves se nourrissent de certaines parties des feuilles (les parenchymes). Il a une capacité de reproduction élevée avec 3 ou 4 générations par an. Celle de l'été est la plus ravageuse. Le piège permet une capture en masse des mâles avant le 1^{er} vol.

Lieux d'installation : au Pibout, au lotissement des ORS et au Complexe Fustier.

Feuille de marronnier victime de «la mineuse du marronnier»



Piège à phéromones contre la «mineuse du marronnier»



■ UN NOUVEAU PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENT SUR GERZAT ■

Réunion publique de présentation

Depuis de nombreuses années, les précédentes équipes municipales ont réfléchi et travaillé à l'élaboration d'un nouveau Plan Local de Déplacement mais sans concrétisation de ce projet. La précédente équipe municipale a même fait intervenir un cabinet externe sur ce sujet mais sans une réelle concrétisation non plus.

L'équipe municipale actuelle, comme elle l'avait annoncé dans son programme de campagne électorale, a repris dès le début du mandat ce même projet de Plan de local de Déplacement dont la première concrétisation a été l'aménagement de la rue Jules Guesde.

Aujourd'hui, le projet de Plan Local de Déplacement finalisé a été présenté lors d'une réunion publique au Galion le mardi 17 mai à 18h.



Après une brève allocution de bienvenue aux participants prononcée par Pierre Montagnon, 1^{er} adjoint (mandaté par Monsieur le Maire absent), Michel Page, adjoint à l'Urbanisme et à l'Aménagement du Territoire, a dévoilé le nouveau Plan Local de Déplacement de Gerzat en deux temps : présentation du plan puis échange de concertation avec les participants.

Ainsi, chaque question des participants a eu une réponse la plus précise possible.

La municipalité remercie vivement les participants à cette réunion publique pour la qualité et la courtoisie des échanges.

Synthèse de l'élaboration du Plan Local de Déplacement

Un Plan Local de Déplacement sur le périmètre du centre-ville

Dans un premier temps ce nouveau Plan Local de Déplacement ne concerne que le centre-ville où perdurent des difficultés de :

- **circulation et stationnement automobile**
- **sécurisation des déplacements des piétons**, notamment des parents avec poussettes, des personnes à mobilité réduite
- **sécurisation des déplacements des cyclistes.**

Ainsi, les objectifs de ce nouveau Plan Local de Déplacement sont de :

- supprimer ou de réduire très fortement les problèmes constatés
- proposer une alternative à l'automobile en offrant davantage d'espace aux modes doux (piétons et cyclistes)
- permettre de satisfaire techniquement à la réglementation relative au déplacement des personnes à mobilité réduite qui impose une largeur minimale de 1,40 m d'un trottoir par rue qui en est pourvue.

La mise en sens unique de plusieurs rues

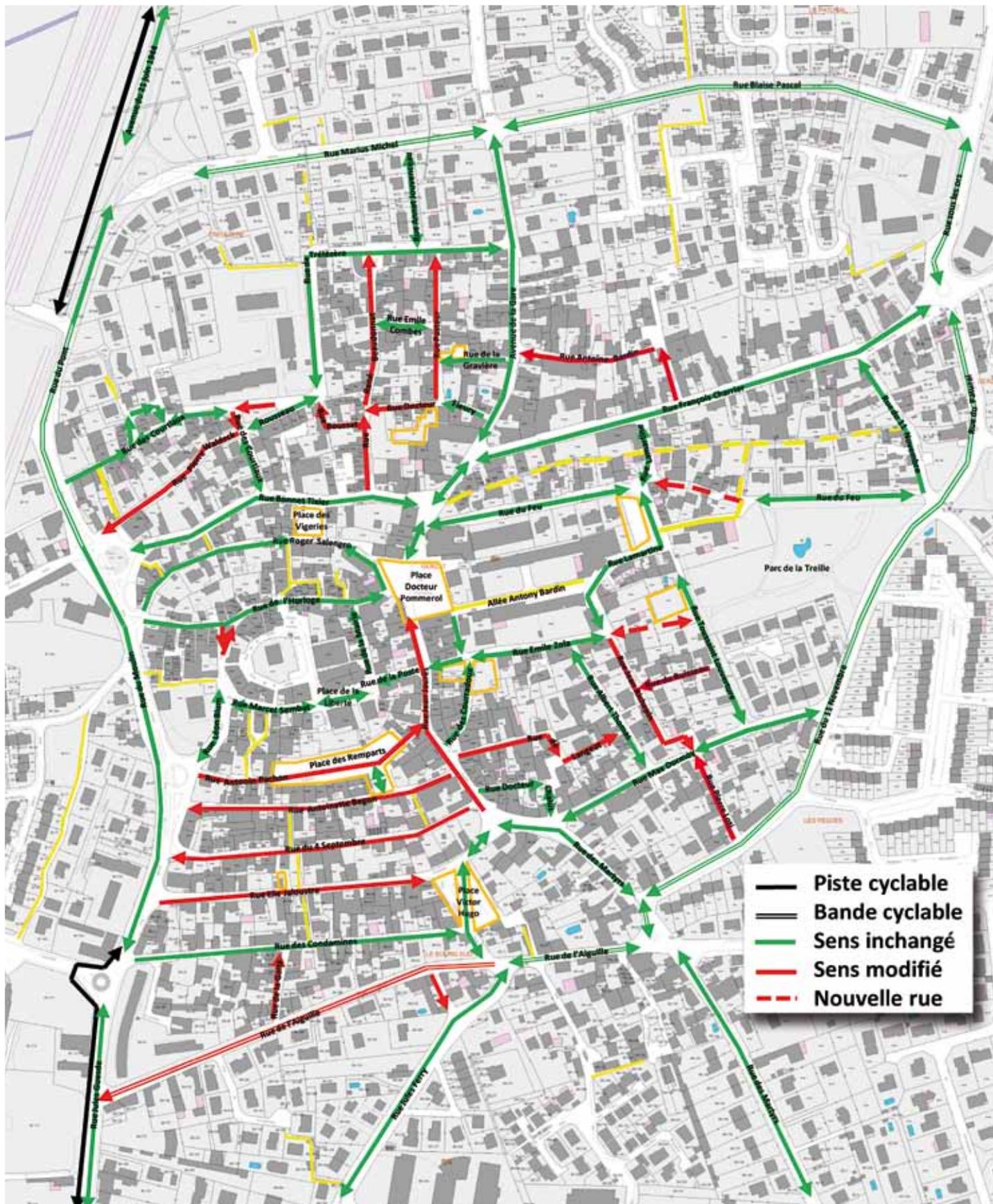
Après analyse, la principale cause détectée de ces difficultés de déplacement est un gabarit de nombreuses rues inadapté au flux actuel de véhicules. Aussi, la conservation du double sens de circulation automobile sur ces rues est totalement réhivatoire à une amélioration des déplacements. C'est pourquoi la principale mesure mise en œuvre est la mise en place d'un sens unique sur plusieurs rues. En effet, cette disposition permet de libérer de l'espace qui peut alors être dédié aux piétons, aux cyclistes, au stationnement automobile, aux étals des commerces et à l'aménagement paysager.

La principale modification emblématique de ce nouveau Plan Local de Déplacement, qui en est aussi la colonne vertébrale, est la mise en sens unique Sud-Nord de la totalité de la rue Jean Jaurès. Ce choix est le résultat de la concertation menée avec les commerçants du centre-ville. Il permet de conserver les arrêts minutes, les terrasses et les étals indispensables à ces commerces.

Tous les sens uniques des rues adjacentes à cette principale artère du centre-ville sont organisés en conséquence.

La sécurisation des déplacements piétons et cyclistes

Ensuite, l'amélioration de la sécurisation des déplacements des piétons et des cyclistes se fera par la réduction des vitesses de circulation au travers de la création de zone 30 km/h, d'espaces partagés 20 km/h et d'aménagements techniques tels que chicanes, étranglements et plateaux surélevés, de bandes et pistes cyclables.



La mise en place d'un sens unique sur plusieurs rues en centre-ville permet progressivement de libérer de l'espace pour les piétons, les cyclistes, le stationnement automobile, les étals des commerces et l'aménagement paysager

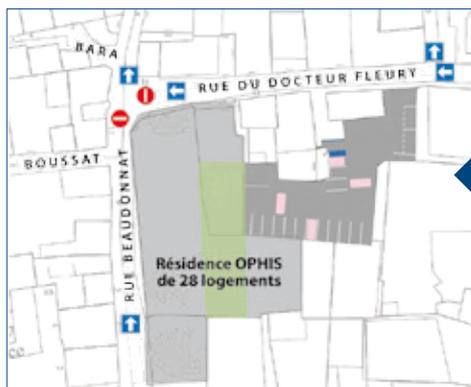
Des aménagements réalisés progressivement

De plus, plusieurs aménagements seront réalisés en adéquation avec les ressources financières de la commune, au cours de la mise en place progressive de ce nouveau plan :

- création d'un nouveau parking rue Docteur Fleury afin de répondre à l'augmentation du nombre de véhicules suite à la construction rue Beaudonnat de la résidence de 28 logements par l'Ophis
- création d'un débouché de la rue Emile Zola à l'Est vers le parc de la Treille
- aménagement de la place des Remparts pour une optimisation de la circulation et du stationnement automobile,
- jonction des parties Est et Ouest de la rue du Feu par la création d'une voie à sens unique permettant la desserte de la construction de 35 logements sociaux par le bailleur Auvergne Habitat
- aménagement de la jonction des rues Lamartine et du Feu pour une amélioration de la circulation
- aménagement de la place Victor Hugo pour une optimisation de la circulation et du stationnement automobile,
- création d'un nouvel espace de stationnement au Sud de la résidence Trélézère
- aménagement de la place Pommerol pour une optimisation de la circulation et du stationnement automobile.

Ces différents aménagements feront l'objet d'une présentation au fur et à mesure de leur réalisation dans le journal d'information municipal Gerzat Infos, et cela commence dès ce numéro...

Un nouveau parking rue Docteur Fleury



Une nouvelle résidence de 28 logements sociaux engagés par la municipalité rue Beaudonnat est en cours d'achèvement de construction et les premiers résidents s'y installent. En respect du règlement d'urbanisme de la ville Gerzat, le permis de construire de cette résidence a été accordé avec la règle d'une place de stationnement automobile par logement. Aussi, afin de pallier un stationnement sauvage de seconds véhicules de certains ménages dans

les rues de ce quartier, un nouveau parking rue Docteur Fleury d'une capacité de 20 places est en cours d'aménagement sur une parcelle que la commune a acquise en 2015 après une négociation amiable avec les vendeurs. Dans un premier temps, un aménagement fonctionnel de ce parking est réalisé, sans enrobé mais avec un simple empierrement avec liant, afin de limiter les dépenses et d'en mesurer l'utilisation effective avant la réalisation d'un aménagement qualitatif en adéquation avec les finances communales disponibles.

Le plan de circulation de ce quartier a également été débattu et aménagé en concertation avec les riverains, lors d'une réunion au théâtre Cornillon mardi 3 mai. La municipalité remercie vivement les participants à cette réunion pour la qualité constructive de leurs propositions et la courtoisie des échanges.

Débouché de la rue Émile Zola à l'Est vers le parc de la Treille



Aujourd'hui, le parking situé à l'entrée Ouest du parc de la Treille n'est pratiquement pas utilisé car d'accès peu pratique et sans liaison avec le centre-ville. Ainsi la jonction entre les rues Toussaint Louverture et Émile Zola permettra une utilisation effective de ce parking proche du centre-ville et de l'école Simone Godard. La réalisation de ce projet est maintenant possible car la commune a acquis en 2015 une propriété située à l'Ouest de ce parking après une négociation amiable avec les vendeurs. De même, une négociation amiable avec les deux riverains de cette propriété permet la réalisation d'un nouvel alignement de propriétés sur cet espace.

Les travaux de réalisation ont commencé et consistent en la création d'une voie à double sens de circulation bordée de cheminements piétonniers, d'un espace paysager et de places de stationnement supplémentaires, la capacité passant de 22 places à 34 places dont 2 dédiées aux personnes à mobilité réduite. De plus, une jonction des réseaux d'assainissement entre des rues Toussaint Louverture et Émile Zola sera réalisée afin de permettre un meilleur fonctionnement d'écoulement des eaux.

Permanences de délégation à l'Urbanisme, à l'Aménagement du territoire et aux Transports
Michel Page, adjoint, et Raymond Montagne, conseiller délégué, reçoivent désormais à leur permanence le lundi de 16h à 17h30 ou sur rendez-vous.
Tél. : 04 73 14 58 79 ou 04 73 25 00 14

CHARCUTIER - TRAITEUR MARTINA

Reprise de l'activité Dumont



Éric et Sylvie Martina ont repris le commerce de M. et Mme Dumont depuis le 27 mai.

Ils proposent des plats cuisinés faits maison et des salades composées avec des produits frais et de saison, des pâtisseries salées et sucrées ainsi qu'une large gamme d'épicerie fine.

Vous y retrouverez également un rayon Boucherie-Charcuterie ainsi qu'une sélection de vins et de champagnes.

Et bien sûr, selon la recette originelle transmise par M. Dumont, vous pouvez commander la fameuse Pansette de Gerzat.

Sous le nom *Éric Traiteur*, un service complet ou partiel de traiteur événementiel est aussi proposé.

Pour ses préparations culinaires et ses conseils en vins, Éric Martina s'appuie sur une expérience de plus de dix ans à l'issue d'une formation professionnelle en cuisine et sommellerie.

29, rue Jean Jaurès

Tél. : 04 73 25 48 83

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h et dimanche de 8h30 à 12h30

Fermé le lundi

www.erictraiteur.fr

CARREFOUR MARKET DEVIENT « MARKET »

Du nouveau à l'intérieur et à l'extérieur



À l'extérieur : nouvelle façade, nouvelle station essence moderne avec écrans, éclairage Leds qui s'adapte au flux, six pistes élargies avec quatre produits dont le super E10.

Le parking a été refait avec des mises aux normes en accessibilité et de nouveaux chariots plus légers et plus maniables mis à disposition.

À l'intérieur : une « zone marché » qui permet une vue d'ensemble des rayons dont une poissonnerie et une boucherie traditionnelle en complément du libre-service. Un espace pain viennoiserie pâtisserie, rénové

dans un esprit boutique, ouvre tous les matins à 7h. L'assortiment des produits a été enrichi notamment sur les produits régionaux ou bio. De nombreux services sont proposés : le drive, la livraison à domicile, le retrait colis, location véhicules...

Market Gerzat vous accueille du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 et le dimanche de 9h à 12h

Allée de Fontchenille

Tél : 04 73 23 48 60

www.carrefour.fr/magasin/market-gerzat

AU FOURNIL GOURMAND :

Un nouveau service de livraison de burgers faits maison



Depuis plus de cinq ans, *Au Fournil Gourmand* propose des viennoiseries, pâtisseries artisanales, des plats du jour et des sandwiches faits maison dans une salle climatisée de 70 couverts et une terrasse de 30 places.

Le lieu est également privatisable pour l'organisation de repas événementiels sous forme de buffet.

Aujourd'hui, l'équipe propose, du jeudi au samedi de 18h30 à 21h, un nouveau service de livraison de burgers faits mai-

son, avec des produits frais et, dans la mesure du possible, auvergnats. La zone desservie couvre Gerzat, Saint-Beauzire et Malintrat.

11 bd François Mitterrand
Tél. : 04 73 74 92 38

Ouvert de 6h30 à 19h30 du lundi au vendredi
Livraison des burgers de 18h30 à 21h du jeudi au samedi

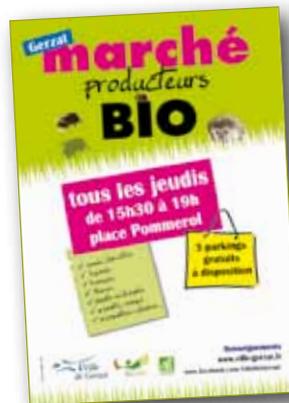
Facebook : [burgergourmand63](https://www.facebook.com/burgergourmand63)

TROIS MARCHÉS HEBDOMADAIRES

pour vos achats en centre-ville, place Pommerol

Le dimanche matin de 7h à 13h, un grand marché traditionnel avec une quinzaine d'étals propose viande, charcuterie, fruits et légumes, fromages, poulet rôtisserie, miel, œufs, produits asiatiques, fleurs, vêtements, chaussures...

Le jeudi matin de 7h à 13h, se déroule un marché alimentaire avec viande, poisson, fromages et fruits et légumes.



NOUVEAUTÉ : le jeudi de 15h30 à 19h, un marché de producteurs biologiques vient d'être mis en place avec (selon les semaines notamment estivales) légumes, fromages, viande bovine (Salers), charcuterie, aromates, safran, huiles, vinaigres, sirops de plantes, confitures, préparations culinaires sèches, tisanes ainsi que plantes médicinales, savons...

L'adresse électronique de Gerzat immobilier ayant été piratée, celle parue dans le précédent Gerzat Infos n'est plus active. Veuillez noter la nouvelle adresse : gerzat.immo@gmail.com

■ LA RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017 ■

La rentrée scolaire s'effectuera le jeudi 1^{er} septembre à 8h30 dans l'ensemble des groupes scolaires gerzatois. Les horaires restent les mêmes, soit de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45, le mercredi de 8h30 à 11h30.

À l'issue des cours à 15h45, les enfants peuvent rentrer dans leur famille, participer au Temps d'Activité Périscolaire proposé jusqu'à 16h45 ou rejoindre l'étude gratuite encadrée par les enseignants jusqu'à 17h15. Une garderie payante est mise en place de 7h à 8h20 et de 16h45 à 18h30.

Le mercredi, la restauration scolaire fonctionne de 11h30 à 12h30. Les accueils de loisirs du Service Municipal Enfance Jeunesse sont ouverts pour les enfants après 12h30. Le trajet entre les écoles et le SMEJ est assuré en bus.

■ INSCRIPTIONS À LA RESTAURATION SCOLAIRE ET AU TAP ■

Les inscriptions de votre (vos) enfant(s) à la restauration scolaire et au Temps d'Activité Périscolaire pour la rentrée scolaire 2015-2016 auront lieu au Service Municipal Enfance Jeunesse du jeudi 19 mai au vendredi 19 août de 8h à 12h et de 13h à 16h30 (fermé le vendredi après-midi).

Les parents rempliront un dossier unique et devront préciser les jours où les enfants mangeront au restaurant scolaire et participeront au TAP.

Renseignements au Service Municipal Enfance Jeunesse
Espace Jeunesse Loisirs
Allée Claude Bois
Tél. : 04 73 27 85 05
Courriel : inscriptions-smej@ville-gerzat.fr

■ UNE FIN D'ANNÉE EN MUSIQUE ■

Ce dernier trimestre de l'année scolaire a été l'occasion pour les différents groupes scolaires de présenter aux parents des spectacles de chants, danses et présentation de travaux culturels réalisés tout au long de l'année scolaire :

*Invitation à la chorale des écoles primaires
Jean Jaurès et Jules Ferry*



*Le bal des enfants des maternelles
de l'école Jean Jaurès*



*Le bal des enfants des maternelles
de l'école Jules Ferry*

*La chorale et la soirée des arts
de l'école élémentaire Simone Godard*



■ EURÊKART, ÇA ROULE ■

Fin novembre 2015, notre maître nous a proposé de participer à un défi

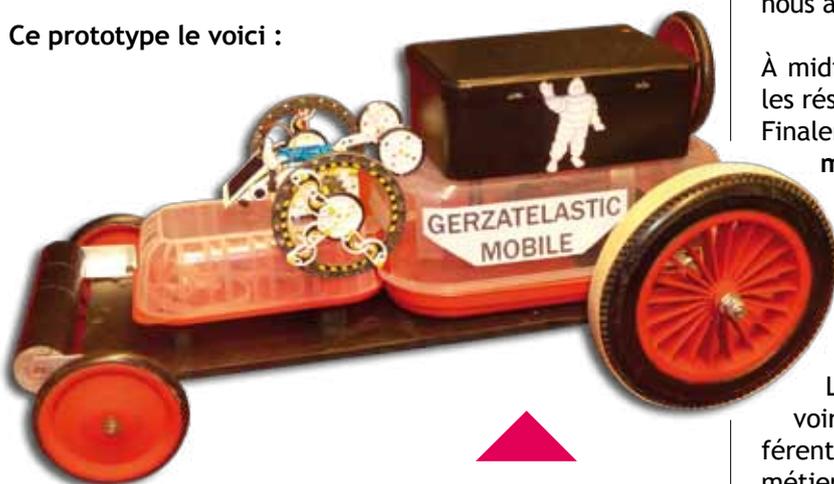
Notre but était de construire un véhicule qui roule droit, le plus loin possible sur deux mètres au minimum, qui emporte son propre système de propulsion et pouvant transporter une charge d'au moins 500 grammes.

Nous nous sommes mis rapidement à la tâche et avons essayé de fabriquer un chariot qui roule droit. Cela a été assez difficile. Heureusement, tout le monde était très motivé et nous avons été beaucoup aidés par le grand-père de Constant, Monsieur Fraisse. Il a fallu résoudre des problèmes d'adhérence, de frottements, de véhicule qui ne roule pas droit...

Ensuite, nous avons travaillé sur de nombreux systèmes de propulsion : moteur à aimants, à pétards, à élastiques, à ballons de baudruche... Nous sommes allés à l'école des sciences à Châteauneuf-les-Bains afin de faire d'autres expériences comme le moteur à poids ou à tige élastique. Ensuite, grâce à la maman de Damien, Madame Ballerat, chercheur en chimie au CNRS, nous avons fait des expériences pour faire avancer le véhicule par réactions chimiques : nous avons mélangé des réactifs : du bicarbonate de sodium avec du vinaigre. Puis du coca avec des mentos... Finalement, nous avons opté pour un système de propulsion à élastiques.

Monsieur Fraisse nous a aidés à améliorer le prototype et madame Calvat a proposé de le peindre avec minutie.

Ce prototype le voici :



Caractéristiques du véhicule
Gerzatélastic mobile

Longueur : 60 cm

Largeur : 32 cm

Masse transportée : 1,048 Kg

Plus grande distance parcourue : 20,5 m

Le prix de la meilleure démarche technologique et scientifique

Vendredi 29 avril 2016, nous sommes allés présenter le résultat de nos recherches et expériences à la prestigieuse école d'ingénieurs Sigma (réunion de l'école IFMA et de l'école de chimie) sur le campus universitaire des Cézeaux à Aubière.



Trois élèves de notre classe ont expliqué au micro la démarche scientifique devant un jury de professionnels. En même temps, deux autres élèves faisaient passer un diaporama pour rendre l'explication plus claire et vivante. Ensuite, trois autres élèves ont fait une démonstration en direct du véhicule. Et nous avons fait une surprise à l'auditoire en montrant en plus un véhicule à énergie solaire que nous avons fabriqué à partir d'un plan de montage.

À midi, nous avons pique-niqué sur l'herbe en attendant les résultats du concours.

Finalement, nous avons reçu **un très beau prix** : celui de la **meilleure démarche technologique et scientifique** qui récompensait tout notre travail d'une année scolaire.

Les cinq autres classes en lice ont reçu elles aussi chacune un prix.

L'après midi, nous avons d'abord pris le temps de voir une exposition sur l'ensemble des travaux des différentes classes. Ensuite, nous avons visionné un film sur le métier d'ingénieur.

Pour finir, nous avons visité l'atelier et nous avons ainsi pu voir des robots fonctionner.

Nous avons été très impressionnés par une imprimante 3D et une découpe laser.

*Les élèves de la classe de CM1B
de Monsieur Gandrille
École Jean Jaurès à Gerzat*

■ LE COLLÈGE ANATOLE-FRANCE ■

Le Centre de la Presse s'installe au collège

Le Centre de la Presse vient d'installer une antenne de son association dans le Puy-de-Dôme, plus précisément à Gerzat dans le collège Anatole-France.

Mais qu'est-ce que Le Centre de la Presse ? Fondée il y a plus de vingt ans, cette structure a pour objectif « de faire connaître et de mettre en valeur la presse écrite et le patrimoine qu'elle représente ». Et côté patrimoine, les chiffres parlent d'eux-mêmes : l'association possède plus de 300 000 revues et journaux, nationaux et régionaux, dont le plus ancien date de 1631, année de création de la presse écrite en France. Ses imposantes collections couvrent tous les grands moments de l'Histoire de la Presse. Ses activités sont diverses et variées : récupération de périodiques anciens, expositions, recherches pour les particuliers et les professionnels, réalisation d'articles pour la presse et de feuilles culturelles, animation de classes découverte autour de la presse, visite commentée de son centre dans le Cher.

L'installation dans le collège a pu se concrétiser grâce à une convention passée dans les semaines passées entre le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, la commune de Gerzat, le collège et l'association. L'établissement avait déjà accueilli en 2014 une exposition de l'association « La Grande Guerre sous le regard de la Presse ». C'est à cette époque que le projet a germé entre Jean-Marc Pujol, le principal du collège, et Pascal Roblin, le président-fondateur de l'association.

La première mission de l'association dans le Puy-de-Dôme va être de réaliser des expositions qui pourront être montées dans les collèges du département. Les collégiens seront même invités à participer à la création de ces expos. Les thèmes ne devraient pas manquer. L'association n'a d'ailleurs pas perdu de temps, elle vient d'acquérir divers périodiques d'époque dans lequel il est question d'Anatole France (1844-1924), grand écrivain dont le nom a été donné au collège.

L'arrivée du Centre de la Presse sur le département et dans la nouvelle région sera aussi l'occasion pour l'association de se faire connaître, de monter des projets culturels autour de la presse écrite, de mettre en place des partenariats avec des collectivités et avec d'autres organisations qui défendent l'écrit et la presse écrite. À suivre donc.

Échange intergénérationnel au Marronnier Blanc

Les élèves d'une classe de 6^{ème} et deux élèves du dispositif d'intégration scolaire du collège, accompagnés par les responsables de l'établissement, sont allés récemment à la rencontre des résidents de l'E.H.P.A.D, Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes « Le Marronnier Blanc ». Ils ont été accueillis par Madame Mazel, Directrice, et Madame Papon animatrice.

Les élèves ont interprété devant des résidents ravis plusieurs chansons écrites par eux-mêmes dans le cadre d'un projet développé avec leur professeur de français, leur

professeur de musique ainsi qu'un auteur compositeur interprète.

C'est ensuite la chorale du Marronnier Blanc qui a interprété plusieurs chansons, pour le plus grand plaisir des jeunes élèves. L'après-midi s'est terminée par un goûter servi avec empressement et bonne humeur par les élèves aux aînés. Ces derniers ont apprécié les gâteaux qui avaient été spécialement confectionnés pour l'occasion par les élèves de la section d'enseignement général et professionnel adapté du collège.

Une belle réussite pour cette première rencontre intergénérationnelle, pleine de beaux échanges. Il est déjà convenu entre les responsables des deux structures d'organiser de nouvelles manifestations.

Voyage linguistique au Portugal (43 élèves lusophones en 4^{ème} et 3^{ème})

Vendredi 1^{er} avril : décidément ce voyage s'annonçait comme une partie de rire. Non il ne s'agissait pas d'un poisson d'avril, Mme Fortin notre professeur de portugais travaille sur ce projet depuis près d'un an. Elle nous a fait vivre les avancées et les problèmes rencontrés pour nous faire prendre conscience de l'ampleur de la tâche. Pas d'organisme pour ce voyage ! Elle doit tout prévoir, réserver, estimer. Déplacer une cinquantaine de personnes pendant 8 jours c'est beaucoup de travail. Mais grâce à elle, c'est le voyage le plus long, le plus loin, le moins cher mais aussi le meilleur !

Le thème de notre voyage : le Portugal, le pays des trois F (Football-Fado-Fátima).

Nous avons travaillé en classe sur chacun des thèmes, chacune des visites. Que d'exposés en portugais bien entendu et notés ! Sur place, par équipes de deux voire trois élèves, nous avons à faire les guides, à expliquer à nos camarades à l'aide du micro dans le car chaque visite et là encore nous étions notés ! Mais nous avons beaucoup appris et fait des progrès grâce à ce thème fédérateur. Merci M. Aymard pour l'idée du thème !

Voilà l'heure du départ, nous sommes tous très excités, quatre ans que nous l'attendons ce voyage. Certains parents l'ont déjà fait avec Mme Fortin (si ! si !) et voient partir leurs enfants avec plein de « saudade » dans le regard... Le car est magnifique ! L'aventure commence bien. Quel bonheur d'être ensemble, quelle joie ! Huit jours d'apprentissage au Portugal, en plein air, dans une ambiance formidable le rêve ! Nous avons bien profité du séjour, toutes les visites se sont bien passées. De la dictature de Salazar au fado, du football au manuêlin, du culturel au sportif, de l'amitié au travail, nous étions fin prêts tous les jours pour ne pas perdre une miette de ce voyage inoubliable. Nous avons, comme promis par Mme Fortin, disputé notre match amical avec une équipe de Ovar et pas n'importe laquelle ! Nous avons visité le stade Benfica et fait un beach soccer à Areia Branca, un cadre idyllique. Nous sommes allés à Fátima, nous avons visité le Cristo Rei à Lisbonne et pique-niqué à la Cova da Iria.

Puis vint le F de Fado, le destin... Après avoir arpenté les ruelles de l'Alfama haut lieu du fado et le plus vieux quartier de Lisbonne, nous voilà au musée du fado et, cerise sur le gâteau, Mme Fortin nous a organisé un concert privé de

fado de Coimbra. Ils se sont déplacés rien que pour nous à l'auberge, ce fut magique ! En classe nous avons travaillé les textes des fados de leur répertoire, émotion garantie ! Le dernier jour fut très émouvant, nous étions tristes, nous avons offert un cadeau aux professeurs. Mme Fortin nous a improvisé un discours très touchant, tous les élèves ont pleuré et lui ont sauté dessus pour l'embrasser.

Nous sommes tous d'accord pour dire que ce sera une expérience inoubliable, la plus belle que nous ayons vécue au collège. Nous n'avons pas eu le moindre problème, tout le monde s'entendait bien et les profs étaient géniaux.

Tous les 3^{ème} 2 lusophones



Voyage en Italie

Du 3 au 8 avril, les 4^{ème} et 3^{ème} latinistes - dont je fais partie ! - et les 3^{ème} hellénistes du collège ont eu la chance de partir en Italie. Nous sommes partis le dimanche 3 avril sur le parking du Galion et nous avons roulé pendant 15 heures. Ce voyage fut fantastique : nous avons pu visiter de merveilleux endroits (Rome, le Vatican, Pompéi, Naples) et voir de somptueux monuments comme la Fontaine de Trevi, le Colisée, la Naples souterraine ou encore mieux, les fameuses ruines de Pompéi !

Chaque jour, nous visitons une ville différente et changeons d'hôtel. Lorsque nous avons séjourné à Pompéi, nous avons eu la chance de nous promener sur la plage et de dormir dans un hôtel plutôt luxueux en bord de mer. Les gens étaient accueillants et très chaleureux.

L'ambiance était superbe, les professeurs et accompagnateurs nous ont d'ailleurs félicités pour avoir été si calmes et respectueux durant le voyage.

Nous remercions tous les professeurs qui nous ont accompagnés, appris, et qui nous ont permis de vivre une si belle expérience : découvrir l'Italie.

Julia Petit

Sortie des 6^{ème} à Lezoux

Les 6^{ème} du collège ont bénéficié d'une sortie au musée de la céramique à Lezoux.

Les élèves ont tout d'abord visité le musée, guidés par des animatrices, en suivant le thème des dieux romains qui avait été étudié en cours avec les professeurs de Français ou d'Histoire. Ils ont ensuite pu mettre à profit leurs connaissances sur la céramique et la mythologie lors d'un jeu de l'oie créé spécialement par le musée, ce qui les a enchantés.

Les enseignants participants ont trouvé cette expérience très enrichissante et cela leur a permis de faire découvrir l'option latin proposée aux élèves de 5^{ème} sous un autre jour, culturel et ludique.

Les animatrices du musée ont, quant à elles, félicité nos élèves pour leur comportement et leur participation active à la visite.

*Mmes Belamkaddem et Rambaud,
organisatrices de la sortie*

TOP 5 en tennis

L'équipe de tennis de l'Association sportive du collège revient avec une très belle 5^{ème} place des Championnats de France scolaires, catégorie Excellence, qui se sont déroulés au Centre Roland-Garros de Saint-Raphaël du 17 au 20 mai. L'équipe, composée de Sara Bencherif (non présente sur l'évènement mais qui a pleinement participé à la qualification), Mathilde Dabin, Etienne Groueix, Liam Jarzaguet, Aidan Poncept et Yanis El Moujahid (Jeune officiel arbitre), a su composer avec les éléments (mistral, soleil, chaleur) pour se hisser dans le haut du tableau. Belle récompense pour cette jeune équipe sans élève de 3^{ème} en son sein et non labélisée section sportive. Leur professeur d'EPS, M. Aymard, et l'encadrement du collège tiennent à remercier le Foyer Socio Educatif, les partenaires sportifs (Clubs de Gerzat, Cébazat et ASM, O.M.S. de la ville de Gerzat), les partenaires institutionnels (Comité de tennis du PDD, Mairie de Gerzat, Conseillers départementaux) et bien évidemment les entraîneurs de tous les élèves cités pour leur investissement au quotidien ainsi que Mme Champavert pour son aide quant à l'organisation de cet évènement.



■ LE SERVICE MUNICIPAL ENFANCE JEUNESSE ■

Un programme varié pour les jeunes du Centre de loisirs pendant les vacances de printemps

Les enfants et les jeunes du centre de loisirs ont réussi à se jouer d'une météo capricieuse pendant les vacances de printemps. Les plus jeunes ont pu chercher un trésor au Volcan de Lemptégy, faire du géocaching (chasse au trésor avec GPS) à Volvic, profiter d'un atelier de mime avec la compagnie La Volga au théâtre Cornillon en partenariat avec le service culturel de la ville, visiter la grotte de la pierre à Volvic ou faire un atelier d'émaillage.

De nouvelles activités à destination des adolescents

La municipalité a chargé le SMEJ d'organiser des activités pour les adolescents de Gerzat, afin notamment de lutter contre leur sédentarité. Une nouvelle formule a donc été proposée aux jeunes Gerzatois de 11 à 17 ans, qui ont pu choisir l'organisation de leurs loisirs à partir d'un programme d'activités variées : le matin était consacré aux sorties avec au programme bowling, karting, lasergame, soccer (football en salle) ou club nautique. L'après-midi était dévolu à des initiations sportives : basket, ultimate (sport collectif utilisant un disque (Frisbee®) opposant deux équipes), thèque (jeu sportif similaire au baseball) et jeux traditionnels. Deux sorties à la journée avec pique-nique étaient prévues. Le seconde a eu lieu avec au programme accro-branche®. La première sortie prévue (randonnée en VTT) a du être annulée et remplacée par une sortie kayak à Pont-du-Château.

Ce programme « à la carte » a rencontré un réel succès auprès des jeunes Gerzatois et Gerzatoises, d'autant plus que l'inscription a été simplifiée et pouvait se faire le matin même. L'équipe d'animation était composée d'un animateur étudiant STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), un animateur en formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) et une animatrice BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Un nouveau programme sera proposé durant les vacances d'été.

Succès au rendez-vous pour la demi-journée « Vita cité-Vita santé » organisée par la Mutualité Française d'Auvergne en partenariat avec le SMEJ le samedi 11 juin

Prévenir la pollution de l'air intérieur dans les maisons, apprendre les gestes de premiers secours, les bienfaits de l'activité physique, les moyens de se prémunir des méfaits du soleil ou encore, enfin, comment manger équilibré, autant de thématiques abordées dans le cadre du TAP depuis le mois de mai.

Service Municipal Enfance Jeunesse
Espace Jeunesse et Loisirs, allée Claude Bois
Tél. : 04 73 27 85 05
Courriel : inscriptions-smej@ville-gerzat.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 (fermé le vendredi après-midi)



Atelier mime de la compagnie La Volga



Atelier d'émaillage



Sortie kayak à Pont-du-Château

Une rétrospective des Temps d'Activités Périscolaires 2015-2016 réussie

Les enfants des trois groupes scolaires ont offert une représentation de l'atelier Danse, Hip-Hop, Expression pour les élémentaires et, pour les maternelles, des danses et des chants le 9 juin au Théâtre Cornillon.



VitaCité-VitaSanté organisée par la Mutualité Française d'Auvergne en partenariat avec le SMEJ

■ « LE JARDIN D'OCTAVE » ■

Pour faire pousser le lien entre les générations

Ce jardin potager est né de la volonté d'établir une collaboration entre le Foyer d'activités Octave Archimbaud, le Relais Assistantes Maternelles (RAM), et le Service des Espaces Verts de la commune.

L'objectif est de favoriser l'épanouissement de chaque enfant à travers la découverte de son environnement tout en créant un lien social entre les générations.



Le jardin potager permet ainsi d'établir une complicité et une collaboration ludique entre les personnes âgées et les enfants, tout en favorisant le partage de savoirs entre les générations. Il contribue par ailleurs à rompre l'isolement social des personnes âgées.

Parallèlement, un espace commun au jardinage constitue



une excellente initiation au travail individuel mais aussi collectif.

Méthode, régularité et constance sont en effet indispensables pour que la terre cultivée produise. Les jardiniers débutants découvrent très vite cette évidence et peuvent mesurer très concrètement les fruits d'un travail bien conduit individuellement et collectivement.

Aujourd'hui, dans une société de plus en plus urbaine, le jardin est une occasion de retrouver un lien direct avec la terre. S'investir dans ce projet commun avec ces différents publics permet à l'équipe à l'initiative de ce projet de favoriser l'entraide, la collaboration, la transmission et l'éveil de la curiosité des plus jeunes.

Compte tenu des dégradations récurrentes l'année passée au parc de la Treille, le nouveau potager a été installé au sein des espaces verts qui entourent le foyer Octave Archimbaud.

Plusieurs rencontres se sont déroulées entre les enfants du RAM Parents Enfants et les aînés du Foyer d'activités Octave Archimbaud et les plantations ont été faites avec l'appui technique du Service des Espaces Verts.

Un bac est consacré aux légumes oubliés que les aînés feront découvrir aux plus jeunes.

« D'un âge à l'autre, la terre nous rassemble... »



■ RAM PARENTS ENFANTS ■

Un atelier autour du spectacle « Lune et Soleil »

Cet atelier a été un «éveil poétique» autour du théâtre d'images et spectacle pop-up chorégraphié «Lune et Soleil» présenté le 6 avril dernier au Centre Alphonse Daudet.

La compagnie a proposé une approche sensible, poétique, vivante autour de l'univers coloré, lumineux et vibrant de Joan MIRO, peintre catalan, qui porte dans son œuvre le regard de l'enfance.



Jouer ensemble avec les formes, les couleurs, les matières, la séance s'est organisée autour d'un tapis de papier, qui est devenu tour à tour matière à sensations, sonorités ou aires de jeu dans l'espace.

L'approche plastique s'est doublée de surprises sonores, qui ont mêlé découverte d'un instrument à vent, approches bruitistes et voix autour de comptines.

Contact :
Karine Parrain, animatrice
Tél. : 04 73 23 31 78
Courriel : ram@ville-gerzat.fr

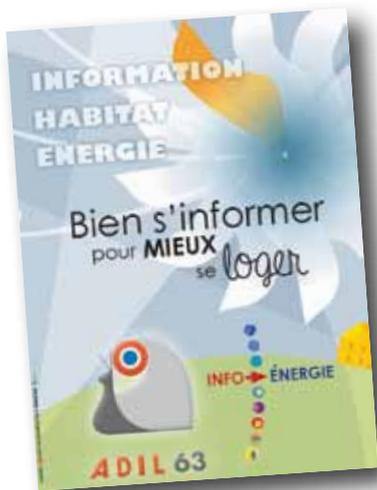
Un moment de découverte culturelle apprécié par un groupe d'une vingtaine d'enfants du RAM Parents Enfants.

■ MIEUX SE LOGER ■

Si vous avez des problèmes dans votre logement ou si vous estimez qu'il ne correspond pas aux normes, vétusté, insalubrité, problèmes de normes électriques... des dispositifs existent pour vous aider.

Contactez l'Agence Départementale d'Information Logement (ADIL) le lundi de 13h à 17h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

ADIL63 / Espace INFO>ÉNERGIE
Maison de l'Habitat
129, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand
Tél. : 04.73.42.30.75
Courriel : contact@adil63.org
Site : www.adil63.org



■ LA SEMAINE BLEUE SE PRÉPARE ■

Cette année la Semaine Bleue se déroulera du **3 au 9 octobre**.

Elle constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et les difficultés rencontrées par les personnes âgées.



«À tout âge : faire société» est le thème retenu cette année pour cette nouvelle édition de la Semaine Bleue.

Cet événement sera ainsi l'occasion, pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettront de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les «vieux» dans notre société.

Le CCAS de la ville a ainsi prévu d'organiser des activités en direction des aînés du lundi au jeudi. Ces animations seront gratuites mais soumises à inscription, les places étant limitées.

Les activités se dérouleront au Foyer Octave Archimbaud ou au Pôle social selon le programme suivant :

- Le lundi dès 14h, le foyer vous recevra pour son après-midi portes-ouvertes. Vous trouverez différentes informations et des professionnels répondront à vos questions.
- Le mardi dès 14h, un atelier bien-être «Yoga du rire» vous sera proposé. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire.
- Le mercredi dès 14h, une kermesse sera organisée en partenariat avec le Service Municipal Enfance Jeunesse de la ville.
- Le jeudi à 14h, une réunion d'information se déroulera sur le thème du logement.

Le Foyer d'activités Octave Archimbaud est situé 4 rue François Charrier. Il est ouvert du lundi au vendredi de 13h à 18h.

Contact : Sandrine Gibson, animatrice
Tél. : 04 73 25 22 62 tous les jours sauf le mercredi.

■ PLAN DE PRÉVENTION CANICULE ■

En été, les périodes de canicule sont particulièrement propices aux coups de chaleur.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre mis à votre disposition au Centre Communal d'Action Sociale, place Pommerol. Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Soyez vigilant autour de vous avec les personnes âgées ou handicapées qui se trouveraient en situation de difficulté avec la chaleur.

N'hésitez pas à les signaler au CCAS en téléphonant au 04 73 23 55 46.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?
Composez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ou consultez :
www.sante.gouv.fr/canicule



■ SUCCÈS POUR LES FINALES TERRITORIALES DE RUGBY ■

Le samedi 23 avril, sur les terrains du Complexe Georges Fustier, se sont déroulées les Finales territoriales de rugby et le moins que l'on puisse dire c'est que ce fut un véritable succès tant sportif que populaire.

Pour satisfaire les 950 joueuses et joueurs ainsi que les 4 000 spectateurs présents tout au long de la journée, le club du CAS Gerzat XV n'avait pas ménagé sa peine, aidé grandement par la Municipalité et par l'Office Municipal du Sport mais aussi grâce à l'Oval Team et au Comité d'Auvergne et par quelques amis du club venus donner un coup de main, certains anonymes, d'autres dépêchés par leur club comme la Pétanque, la Gym de l'Amicale Laïque, la Confrérie des Paladins de la pansette, la Classe 70, le Vélo Sport, le Tennis, l'Aéromodélisme, le Baseball etc...



L'équipe féminine de Cusset vainqueur des finales territoriales de rugby

C'est vrai que sur une journée, les quelques 160 bénévoles ont bien maîtrisé leur sujet et ont permis que Gerzat soit le centre de l'Ovalie auvergnate.

Les médias ont bien relayé la manifestation et de façon très positive, ce qui pourrait donner envie à certains de rejoindre les clubs gerzatois.

CAS Gerzat XV
Aquilino Alcaide
Tél. : 06 17 46 73 87
Courriel : casgerzat@sfr.fr

■ L'ÉQUIPE DES USA DE RUGBY À 7 FEMININ À GERZAT ■

Dans la semaine du 23 au 29 mai, les 12 meilleures nations féminines de rugby à 7 étaient à Clermont-Ferrand pour la dernière étape du circuit mondial Seven HSBC.

La ville de Gerzat, en collaboration avec le CASG XV, mettait à disposition d'une équipe les installations du complexe Georges Fustier pour leur entraînement quotidien. Gerzat a ainsi accueilli l'équipe des USA, championne en titre.

Le mercredi 25 mai en fin de matinée, le CASG XV a organisé dans son Club house une cérémonie de bienvenue à cette équipe, en présence de Jean Albisetti, maire, Pierre Montagnon, 1^{er} adjoint (absent sur la photo), ainsi



que Raymond Montagne, adjoint aux sports.

L'ensemble de l'équipe et son encadrement ont dégusté et particulièrement apprécié la composition d'une variété des fromages d'Auvergne préparée par le CASG XV.

Pour terminer, Acquilino Alcaide, Président du CASG XV, et plusieurs membres du club présents ont remis à chacune le fanion du club et

ont reçu en retour le ballon de rugby signé par l'USA Team.

Le Canada a remporté la finale face à l'Australie (29-19), la France termine 5^{ème} en s'imposant sur les États-Unis (22-19).



■ USEP, RENCONTRES DÉPARTEMENTALES DE RUGBY ■

Le mercredi 27 et le jeudi 28 avril, organisées par l'USEP (Union Sportive des Écoles Primaires), se sont déroulées les rencontres départementales de rugby qui ont rassemblé 800 élèves et au complexe sportif Georges Fustier à Gerzat.



■ GERZAT BOXING ■

Rencontres interclubs

Le samedi 30 avril, le Club Gerzat Boxing a accueilli près de 50 jeunes en boxe éducative avec la participation des clubs du Brizon, Gym de Riom, de l'ASCAM de Clermont-Ferrand, du club d'Orléans, du KCC de Commentry, du MT BAN d'Orcet et du Cantal, afin de permettre aux jeunes filles et garçons âgés entre 10 à 17 ans de découvrir la compétition de manière conviviale.



Le Club a permis à Léa, Timéo, Madiba, Ali, Adrien, Vural, Nolann, tous novices, de découvrir les combats avec des équipements de protection. Ils ont pu faire valoir leurs acquis de la plus belle des manières face à d'autres jeunes tout aussi motivés.

Ces échanges sont importants afin de développer ce sport empli de valeurs nobles qui ne sont malheureusement pas assez connues.

Au-delà du résultat, cette journée sportive s'est déroulée dans l'échange, le respect et la bonne humeur et s'est terminée par la remise des médailles et un goûter pleinement mérités...

Merci à tous les bénévoles, Kévin, les frères Mustafa, Muhamet, Mountacer et Mickaël pour leur disponibilité.

Championnat de France

Après avoir décroché le titre de Champion d'Auvergne Rhône Alpes, notre vaillant boxeur Mountacer Traaf s'est présenté pour les phases finales juniors du championnat de France qui avait lieu à Toulouse. Il remporta haut la main son premier combat par arrêt de l'arbitre, suite à un gros combat qui a laissé des traces. Blessé à la cheville, il a décidé vaillamment de continuer de boxer avec ce handicap mais a perdu malheureusement en demi-finale, à la décision des arbitres, mais toutefois avec la manière.

Cet élève brillant âgé de 16 ans, qui ne s'entraîne qu'une à deux fois par semaine préférant privilégier ses études, mérite qu'on le mette en lumière au vu de son parcours exemplaire.

Les boxeurs étaient encadrés de leur entraîneur Khalid Rabhane.



La saison se termine le 24 juin avec la remise des prix et des diplômes lors de la fête de fin d'année.

Tél. : 04 73 24 97 31

Courriel : gerzatboxing@laposte.net



■ LA PÉTANQUE DE GERZAT ■

Le 14 février, l'équipe de Gerzat a joué et gagné la coupe du Président en demi-finale contre les Liondards. La finale a été jouée contre Saint-Ferréol-des-Côtes, une très belle équipe contre laquelle nous avons perdu de peu.

Bravo à tous nos joueurs et nos supporters et merci à tous.

Le Président, Patrick Bugnon

Tél. local : 04 73 24 74 33 (à partir de 17h)

■ AMICALE LAÏQUE SECTION GYMNASTIQUE ET TRAMPOLINE ■

La saison va bientôt se terminer, il ne reste que les finales nationales de Désertines et de Rungis et notre fête de section pour clôturer l'année, le samedi 25 juin.

Dans l'ensemble, les performances réalisées sont tout à fait encourageantes.

Il est envisagé pour la saison prochaine d'accueillir les enfants de 3 ans dans une section de découverte de la gymnastique.



À noter que les sections gym adultes et aquagym ont enregistré une forte demande.

Une équipe N6 récompensée à Aigueperse



Contact :
Dominique Mallaret
Tél. : 06 33 51 66 96
Courriel :
dominique.mallaret@gmailcom

■ GERZAT GYM ■

Pour prendre votre forme en main pendant l'été... pas de panique, rejoignez-nous à l'association Gerzat Gym, avec notre coach Guillaume.

Rien de bien compliqué, pas besoin de matériel sophistiqué... des baskets, une serviette, une bouteille d'eau et quelques heures par semaine suffisent pour obtenir de vrais résultats.

Alors prêt à faire quelques efforts ?



À vos marques, partez !

On vous attend jusqu'au 12 août et à nouveau à partir du 29 août.

Vous pourrez consulter notre planning sur notre page Facebook Gerzat-GYM ou sur le site de l'OMS : www.omsgerzat.com
Salle E.J.L. - allée Claude Bois
Courriel : gerzat.gym@free.fr
Tél. : 06 79 20 48 10

■ LE SUN CLUB GERZAT ■

Une salle de sport dynamique et conviviale dotée d'un encadrement de qualité

Le Sun club, salle de musculation située allée Claude Bois au sein de l'Espace Jeunesse Loisirs (EJL), poursuit son développement avec l'embauche d'un second professeur pour accentuer sa force qui repose sur le coaching et l'encadrement.

Bien connue des Gerzatois pour ses performances de très haut niveau en force athlétique, l'association a varié ses activités et poursuit sa mue en devenant plus que jamais un espace hétérogène où se côtoient les champions et un public plus axé sur une pratique de loisir.

On y trouve en effet une grande majorité d'adhérents de 16 à 80 ans qui viennent simplement réaliser une séance de musculation mais aussi des sportifs accomplis et parfois de haut niveau qui viennent se faire conseiller dans leur quête d'excellence.

Perçu il y a quelques années comme une «usine à champions», le Sun Club accueille actuellement une fréquentation mixte et pratique un enseignement essentiellement basé sur la musculation et le renforcement musculaire tant pour les femmes que pour les hommes.

Le fort développement des structures privées n'a jamais impacté sa fréquentation, ses adhérents recherchant l'ambiance familiale de ce milieu associatif et le savoir-faire reconnu de ses enseignants.

Le Sun Club ouvre du lundi au vendredi de 9h à 21h et le samedi de 9h à 14h.

Thierry et Allan, les deux coaches, y accueillent les pratiquants.

Sun Club : 04 73 27 85 09

■ LE VÉLO SPORT GERZATOIS EN PLEINE FORME ■

Après un début de saison plus qu'honorable avec de nombreuses victoires et de places dans les 5 premiers, le VSG fête cette année ses 40 ans d'existence.

Si un sportif de haut niveau à 40 ans est logiquement en fin de carrière, le VSG est en revanche en pleine possession de ses moyens tant sur le plan de ses sportifs que de son équipe dirigeante.

L'équipe gerzatoise était présente au critérium Sud Aubière avec la victoire de Cédric Fournier, une 4^{ème} place de Mickaël Watier qui revient en forme après sa chute à Manzat, une 6^{ème} place de Sébastien Grandry et je n'oublie pas l'ensemble des coureurs qui se placent régulièrement dans le top 5. Sébastien Grandry a signé sa 3^{ème} victoire de la saison à Saint Eloy-les-Mines, en pleine forme à l'approche des championnats d'Auvergne. Irvin Dedecker, après les courses de Manzat et Clerlande, est toujours en tête du challenge Sioule et Morge en pass cyclisme.

Chez les cadets Thibault Fournier a honoré une 2^{ème} sélection en équipe du Puy-de-Dôme à Chilhac Inter Région GSE. L'épreuve réunissant plus de 100 de cadets lui a rendu la tâche difficile, mais c'est sur des courses de plus haut niveau que l'on peut progresser.

Alain Delcourt, présent sur les manches de coupe d'Auvergne VTT, a terminé 12^{ème} à Volvic et 6^{ème} à Orcines et prend la 11^{ème} place du classement général provisoire.

Un déplacement sur la piste de Bourges mi-avril a permis à nos Gerzatois de se familiariser à la discipline sur l'anneau en bois.

Le Vélo Sport Gerzatois remercie la Ville de Gerzat, l'OMS, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, ses partenaires privés indispensables à la vie du club qui, malgré la crise, essaie de perdurer dans l'accompagnement des plus jeunes et également pour soutenir le cyclisme féminin.



La traditionnelle photo de la brochure a eu lieu au garage Peugeot des Pradeaux à Gerzat avec la remise des nouveaux maillots. Merci à GP Menuiseries, André Immobilier, Air Industrie Services et Vallée Dôme Finitions pour leur soutien.

Patrick Perron, président
Tél. : 09 83 49 65 45
Courriel : perron726@bbox.fr

■ AL GERZAT BASKET ■

Cette année nous nous sommes maintenus au dessus de la barre des 200 licenciés avec 213 licenciés FFBB plus 6 en UFOLEP, soit un total de 219 pour 217 la saison dernière.

Quelques seniors du club se sont investis pour entraîner les équipes jeunes et je les en remercie. Dans les équipes de mini-basket des parents viennent nous aider pour assurer la bonne marche du club et cela nous fait plaisir.

Cette année nous avons inscrit les débutants U9 en plateau à partir du mois de janvier et les U7 pour 2 plateaux en fin de saison, ils ont bien apprécié cette méthode et ont fait de gros progrès. Nous allons reconduire cette option pour la saison prochaine.



Nous avons eu de belles satisfactions avec nos équipes jeunes, puisque nous avons 4 équipes en championnat régional au lieu de 3 l'année dernière : U20M en RM1, U17M en RM2, U15M et U13F en R2. Ces dernières ont eu un championnat très difficile mais ont fait preuve de beaucoup de courage tout comme leurs entraîneurs.

Les U13M ont joué dans le championnat d'ID1 et se sont qualifiés pour les demi-finales, les U15F ont également joué en ID1.

Nous avons fait 2 équipes U11M car nous avons beaucoup de débutants alors que les U11F n'étaient pas très nombreuses.

Les équipes seniors se sont bien rattrapées cette année après leur déconvenue de l'an passé.

Les SM1 sont champions de RM2 et invaincus, ils retrouveront donc leur place en RM1.

Les SM2 réalisent également une belle saison et remontent en RM3 grâce à leur 2^{ème} place de la poule A de DM1.

Même résultats pour les SM3 qui finissent également 2^{ème} de la poule A de DM2 et remontent en DM1.

Les SF2 ont fusionné avec les U20F (cette catégorie ayant été supprimée), elles assurent leur maintien en DF2.

Les SF1 se sont qualifiées en RF3, elles marquent un peu le pas après un bon départ mais finissent en milieu de tableau de RF3.

Bravo à tous pour ces excellents résultats.

Jean-Claude Madebène
Responsable de la section basket de l'ALG
Tél. : 06 22 77 28 92
Courriel : algerzatbasket@hotmail.com



■ SERVICE MUNICIPAL DE L'ACTION CULTURELLE ■

La nouvelle saison culturelle se prépare ! On se retrouve en septembre avec deux événements à retenir :

Les 10 ans du Théâtre municipal Cornillon

samedi 17 septembre

Des visites théâtralisées du théâtre Cornillon seront proposées l'après-midi, sur inscription à 15h et 17h et seront suivies d'un pot à 19h agrémenté de quelques surprises. En soirée sera proposé un spectacle musical avec « Les Grandes Gueules » qui revisitent Henri Salvador, à 20h30.

Entrée libre

Plus de renseignements auprès du service culturel

La soirée de présentation de la saison culturelle 2016 2017

Le 23 septembre à 19h, en partenariat avec Radio Arverne Sans dévoiler le contenu de cette nouvelle saison, qui promet d'être savoureuse, on peut quand même vous dire que cette soirée se poursuivra par le concert de Zibeline, fanfare festive de musiques d'ici et d'ailleurs influencée par le rock, le jazz sud-africain, la cumbia, la bourrée... Pourrez-vous résister à leurs rythmes cuivrés et dansants ?

Entrée libre

Retour sur les rencontres autour du foot et du théâtre !

Une quinzaine de personnes est venue rencontrer Jean-Pierre Roos, auteur et comédien de « Hors Jeu » en partenariat avec le Foyer Octave Archimbaud le mardi 23 février matin pour une discussion fournie autour du spectacle.



pour une vingtaine de jeunes du club de foot et leurs entraîneurs, avec Jean-Pierre Roos.

Le 10 mars, un échange convivial et passionné entre amoureux du football s'est engagé après la présentation de la pièce et la lecture d'extraits, en partenariat avec l'OMS,



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le service culturel au 04 73 25 76 27 ou culture@ville-gerzat.fr
Nous rencontrer : La vague, place Marcel Collange

■ LE COMITÉ DES FÊTES GERZATOIS ■

La Fête du géranium en images

Le Comité des fêtes tient à remercier Sébastien Oléon, agriculteur route de Cébazat, pour la fourniture des légumes aux petits jardiniers et Gémaflor, horticulteur, pour celle des fleurs de la vitrine.



Inauguration



Défilé des petits jardiniers

La place des Remparts investie par le marché aux plants



La Foire aux pansettes 2016 7, 8 et 9 octobre

Pour la 22^{ème} édition de la foire, stands de terroir, gastronomie, artisanat, vide-grenier, expositions, animations, concerts et spectacles sont à nouveau programmés.

Cette année, en tête d'affiche Michael Jones, qui se produira le dimanche après-midi, et un show de Bernard Becker le samedi.

À cette occasion, seront également organisées des festivités particulières à l'occasion des 20 ans des Paladins de la pansette.

Alors notez bien ce week-end de festivités sur vos agendas !

Comité des Fêtes Gerzatois
11 rue Jean Jaurès
Tél. : 04 73 24 10 70
Courriel : cfgerzat@gmail.com

■ XI^{ÈME} FESTIVAL INTERNATIONAL DE CHANT CHORAL DE GERZAT ■

Comme chaque année, depuis 2006, les bénévoles de l'Association Notes et des Lyres ont proposé aux Gerzatois leur Festival international de chant choral.

Les festivals se suivent mais ne se ressemblent pas.

Cette année, pour la première fois, nous avons reçu un groupe étranger de jeunes, de 10 à 14 ans, venus de République tchèque : le groupe Ondrašek, de Nový Jičín, en Moravie.

Aurum, l'autre groupe étranger, également tchèque, est originaire de Bohême du Nord, de Chomutov exactement. On peut donc dire qu'avec les quatre chœurs locaux également engagés, le festival de cette année a été tchécovergnat !

Le groupe Ondrasek en répétition



ANDL

contact@andl-gerzat.fr

Tél. : 06 44 72 47 49



Nos amis tchèques chantant la Marseillaise

Autre particularité : cette année, le dernier jour du festival coïncidait avec la commémoration de l'armistice de la Seconde guerre mondiale. Les deux groupes tchèques ont été conviés à y participer.

L'émotion fut à son comble quand ils ont chanté la Marseillaise, enfants tchèques et écoliers français, côte à côte. La Bohême-Moravie ayant payé un lourd tribut au nazisme, Canta Limanha et l'Orchestre d'harmonie de Gerzat lui ont rendu hommage en entonnant avec nos invités le Kde Domov Můj, l'hymne tchèque.

Signalons aussi une découverte mémorable : le public a eu samedi l'occasion d'applaudir en « standing ovation » une artiste lyrique d'exception, Bianca Tremollo, dont chacun gardera un souvenir impérissable de sa prestation lyricomique.

Et ce rapide tour d'horizon serait incomplet si nous n'évoquions pas l'ouverture du concert du dimanche par un mandala vocal endiablé, mené de main de maître par Marie-Anne Sévin-Tulasne, entraînant dans son sillage la salle entière.

À noter enfin que le petit marché du festival, lancé l'an passé, a été reconduit. Des artisans d'art et des producteurs locaux ont ainsi pu présenter à tous, festivaliers, spectateurs et simples badauds, des produits originaux.

Bref, le millésime 2016 restera en bonne place dans les annales du festival. Place, à présent, au XII^{ÈME} Festival qui aura lieu du 24 au 28 mai 2017.

Le petit marché du festival



Canta Limanha et l'Orchestre d'harmonie



Le groupe Aurum sur scène

■ GERZAT ACCORDÉON ■

Les accordéonistes gerzatois ont fait honneur à leur commune

En effet, les élèves de Christine Madebène se sont rendus à la sélection du concours UMPE (Union Musicale des Professeurs Européens) à Crêches-sur-Saône et ont obtenu de très bons résultats dans leurs catégories respectives.

Les deux plus jeunes élèves ont remporté chacun une coupe et une grande distinction avec 93 % des points pour Tobias Barth et 96 % pour Gabin Ceyras.

Ils se sont ensuite produits en duos et ont remporté un 1^{er} prix avec 96 % des points, coupe et grande distinction pour chacun.

En catégorie adultes, Viviane Momy et René Ahon ont obtenu une coupe avec 90 % des points, Lydie Panefieu a obtenu une coupe et félicitations du jury avec 91 % des points.

En catégorie élémentaire, Mickaël Pereira a obtenu une coupe et grande distinction avec 97 % des points.

Puis ce fut le tour de l'Orchestre Gerzat Accordéon, qui a su interpréter les deux morceaux imposés de façon magistrale et a remporté une magnifique coupe avec distinction et félicitations du jury avec 94 % des points.

Tous ces concurrents ont bien évidemment réussi à se qualifier pour la finale du concours UMPE qui se déroulera le 31 octobre à Parthenay et ils seront présents.



« Le groupe très soudé des musiciens de Gerzat accordéon »

Pour information la bibliothèque Alphonse Daudet sera fermée au public du 2 au 20 août

Contact : Christine Madebène
Tél. : 06 10 94 40 40

■ RADIO ARVERNE ■

prépare sa nouvelle saison radiophonique !



Le groupe « Arcwest » en show-case à l'espace « La Vague », dans le cadre de l'émission « Le Live d'Arverne »

Après un premier semestre riche en animations et collaborations avec des manifestations locales, Radio Arverne prépare sa nouvelle saison radiophonique qui débutera le 5 septembre : une nouvelle grille des programmes, des émissions délocalisées, des animations radiophoniques variées, des artistes en show-case au sein de l'espace « La Vague », etc... de nombreuses surprises vous attendent !

Durant la période estivale, des émissions spéciales culturelles et sportives vous seront proposées. Vous retrouverez également tous vos programmes favoris en version « best-of ».

Radio Arverne est une radio de proximité, ouverte à ses auditeurs et tout particulièrement aux habitants de Gerzat. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos communiqués et à nous contacter pour toute demande d'annonce de manifestations diverses sur notre antenne, de promotion radiophonique et/ou de partenariat. Restez bien à l'écoute du 100.2 et rendez-vous sur www.radioarverne.com pour découvrir et faire l'actualité de Radio Arverne !

Si vous êtes passionné de radio, vous pouvez nous contacter pour toute proposition (technique et animation radiophonique) en qualité de bénévole au 04 73 23 28 28 ou au secretariat@radioarverne.com





■ L'ASSOLIDAIRE ■

Achat groupé de fournitures scolaires



L'Association réitère pour la 3^{ème} année consécutive son action d'achat groupé de fournitures scolaires pour la rentrée de septembre 2016. Cette année encore, les familles intéressées par cette action pourront bénéficier d'une réduction de 25 % sur du matériel scolaire de qualité.

Inscriptions (gratuites) de début juin à mi-juillet, distribution la deuxième quinzaine d'août.

Broc'Bébés Enfants

L'association remercie tous les participants au 2^{ème} Broc'Bébés Enfants qui s'est déroulé le 20 avril dernier. La date de la troisième édition n'est pas encore fixée, mais le Broc'Bébés Enfants 2017 devrait se dérouler pendant les prochaines vacances de printemps.



Pour tout renseignement complémentaire :
Sylvia Pardon, Présidente de L'Assolidaire
 Tél. : 06.60.70.21.74
 Courriel : sylviavilaylack@gmail.com

Concours d'objets détournés

Dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable, L'Assolidaire a organisé un concours d'objets détournés visant à créer un objet à partir d'un ou de plusieurs autres objets ou matériaux pour lui donner une nouvelle utilité, fût-elle seulement esthétique. Ce concours était ouvert aux écoliers (classes de CM1 et CM2) et aux collégiens.

Les membres du jury, Mme Di Nallo et Mme Chaput, élues à la ville de Gerzat, ainsi que Julien Berland de l'association Clermontoise *Je Recycle Parc*, ont eu bien du mal à départager les candidats, du fait notamment de la grande diversité des créations (un ventilateur, un miroir «reflet dévoilé», un sablier, ou encore un tabouret).

Ont été récompensés l'aquarium de Chloé Boudet qui a remporté un abonnement à Science et Vie Junior, en plus d'une coupe et d'un diplôme, le pense-bête de Mandy Petit et le Cyclopile (statuette) de Maxime Panefieu qui ont reçu une médaille et un diplôme.

Les vainqueurs qui n'ont pas pu être présents lors de la remise des prix seront contactés très prochainement pour recevoir leur prix et l'ensemble des participants présents sont repartis avec un lot en remerciement de leur participation.

■ ÉCOLE DE PÊCHE ■

L'école de pêche a tenu son assemblée générale en janvier, en présence de Jean Albisetti, Maire, Monique Chaput, Adjointe à l'Environnement, Catherine Tixier, Conseillère déléguée.

Le bureau de l'association a été réélu à l'unanimité :

Président : Paul Gouttefangeas
 Vice-Président : Olivier Haon
 Trésorier : Richard Gouttefangeas
 Secrétaire : Denis Fayolle

L'école de pêche a repris ses nombreuses activités :

- Ouverture de la pêche à la truite
- Pêche à la truite à l'étang de Blanzat
- Nettoyage de printemps
- Alevinage (truite + alevins)
- Concours de pêche à la truite à l'étang de Blanzat le 30 avril
- Concours du plan d'eau du Mas au carnassier le 29 mai.

Amis pêcheurs, vous pouvez toujours nous rejoindre à n'importe quel moment de l'année.

Contact : Paul Gouttefangeas, tél. 06 44 07 98 48
 ou au local de pêche, impasse Cornillon le mercredi de 17h à 19h



■ FNACA ■

Commémoration du 71^{ème} anniversaire du 8 mai 1945

En cette date historique et douloureuse, le Comité FNACA de Gerzat a rendu un très grand hommage aux anciens combattants de notre commune en participant, comme il se doit avec ses nombreux adhérents, à la cérémonie organisée par notre municipalité en présence de nombreux Gerzatoises et Gerzatois.



Notre comité s'est tout d'abord retrouvé au pied de la stèle située dans l'enceinte du nouveau cimetière, au Carré des Combattants, pour y déposer une gerbe en présence de notre drapeau. Une minute de silence et de recueillement a ensuite été observée.

Nous nous sommes ensuite dirigés place de la Liberté, pour rejoindre le défilé en direction du monument aux

morts de 39/45 et y déposer également une gerbe afin de rendre encore hommage à tous ces anciens, qui, par leur ténacité et leur dévouement, ont contribué à remettre en marche notre pays et nous rendre la liberté tant recherchée.

Nous souhaitons préciser d'une part que nous avons été surpris de constater que le Comité FNACA s'est retrouvé bien seul pour se recueillir et rendre hommage à nos anciens au pied de la stèle du Carré des Combattants.

D'autre part, nous profitons de cette occasion pour effectuer une mise au point concernant la commémoration du 19 mars 1962 : nous rappelons que c'est grâce à la volonté de deux assemblées (l'Assemblée nationale le 22 janvier 2002 et le Sénat le 8 novembre 2012) que le Gouvernement s'en est remis à la sagesse du Parlement, contrairement à ce qui été déclaré dans le Gerzat infos n°95 du mois d'octobre (page 30), pour officialiser cette commémoration du 19 mars. La date officielle nationale de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc n'est donc certainement pas le 5 décembre (c'est seulement un décret).

Suite aux accords d'Évian, et dont le Parlement a promulgué la loi n° 2012-1361 du 6 décembre 2012 relative à la reconnaissance de cette date, cette dernière est devenue la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des Combats en Tunisie et au Maroc, et le 19 mars est, depuis ce jour, la date officielle.

Par ailleurs, un sondage effectué auprès de la population confirme l'adhésion massive des Français (90,8 %) à la date du 19 mars 1962.

Le 29 novembre 2012, le Conseil constitutionnel a validé le vote du Sénat et a déclaré cette loi conforme à la constitution. Elle est donc définitivement adoptée.



*Le Comité
Le Président, Daniel Journiac*

■ LE BIAU JARDIN ■

L'estivale !



Samedi 2 juillet de 10h à 19h, le Biau Jardin organise sa fête annuelle. Venez (re)découvrir sa boutique bio, locale, sociale et solidaire mais aussi différents acteurs et de nombreuses animations.

Au programme, côté festivités : visite du jardin, jeux et animations pour enfants, atelier cuisine (10h), conférence bio (10h), concert de musique traditionnelle (15h), démonstrations de matériels et techniques, stand d'informations ; au menu, côté gustatif : dégustations, buvette bio, repas bio (12h-14h), marché de producteurs bio.

Le Biau Jardin, Moulin du Roy
Tél. : 04 73 90 00 98
florence@lebiaujardin.org
lebiaujardin@lebiaujardin.org
www.lebiaujardin.org
Page Facebook / Lebiau Jardin

■ L'ATELIER DES PETITES MAINS ■

Après sa participation à la Fête du géranium et son exposition-vente de juin, les activités de l'Atelier des Petites Mains s'arrêteront le 31 juillet.

Elles reprendront à partir du 1^{er} septembre, le lundi et le jeudi de 14h à 17h30, au Foyer d'activités Octave Archimbaud.

Atelier des Petites Mains
Loisirs créatifs en tous genres
Monique ALBESSARD
Tél. 04 73 91 53 08
Courriel :
monique.albessard@orange.fr

■ ACPG-CATM - TOE - OPEX- VEUVES ANCIENS COMBATTANTS ■

Devoir de mémoire et d'honneur

Première grande manifestation patriotique de Devoir de mémoire de cette année :

La cérémonie de la célébration du 71^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée sous une participation remarquable. Le message de l'UFAC* a été lu par Julie Duron, nouvelle adhérente de notre section aux ACPG. Monsieur le Maire nous a retracé un émouvant historique de la seconde guerre mondiale et le président de la section ACPG de Gerzat a tenu à mettre à l'honneur la participation des enfants du Conseil Municipal des Jeunes.



Nous remercions de tout cœur la présence de nos porte-drapeaux, les musiques municipale et tchèque, les enfants des écoles et du Conseil Municipal des Jeunes, pompiers, police municipale, une représentation importante d'élus municipaux, des Cadets de la résistance, des adhérents et sympathisants d'anciens combattants, sans oublier les nombreux Gerzatois et Gerzatoises qui nous ont accompagnés. Cette manifestation s'est terminée autour d'un excellent repas partagé par de très nombreux adhérents et sympathisants.

À noter que le montant de la collecte du Bleuets réalisée par nos bénévoles s'est élevée à 225 €.

Grand merci pour la générosité des Gerzatois.

Les ACPG et nos porte-drapeaux ont participé également à :

- La Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation le 23 avril à Chamalières
- La célébration le 23 avril du 102^{ème} anniversaire d'Henri Parrot, ACPG prisonnier de guerre 39-45
- La célébration du centenaire de la bataille de Verdun le dimanche 29 mai à Clermont-Ferrand
- La journée du souvenir «Ajir pour les Harkis» au camp militaire de Bourg-Lastic le 4 juin
- La journée du 8 juin : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine
- L'appel du 18 juin du Général de Gaulle et l'AG des Croix de guerre et de la Valeur militaire à Gerzat
- La commémoration de la rafle du 21 juin 1944 à Gerzat.

Un peu d'histoire : la Bataille de Verdun, la plus terrible bataille que l'humanité ait connue

Le 21 février 1916, il est 7h15 du matin lorsque l'armée allemande fait donner l'artillerie sur les lignes françaises. Sur Verdun même, les premiers obus tombent à 8h15 et visent les gares et les ponts en amont de la cité. En fin d'après-midi, l'assaut est lancé sur des troupes que l'Etat major allemand croit à l'agonie.

Côté français, la surprise est totale et le choc effroyable. Mais la débandade attendue par l'ennemi n'a pas lieu. Les survivants de deux divisions françaises ne battent pas en retraite. A dix contre cent, fusils Lebel contre Mauser et lance-flammes, la défense française s'organise. L'infanterie allemande procède par vagues d'assaut et les Français encore debout les prennent à revers. Cette capacité de résistance n'avait pas été envisagée par les Allemands forts de la doctrine du moment « l'artillerie conquiert, l'infanterie occupe ». Une lutte impitoyable oppose les deux camps dès les premières heures. Elle se prolongera pendant plusieurs mois sur cette terre de quelques km² causant la perte de **163 000 Français et de 143 000 Allemands tués ou disparus**. 216 000 Français et 196 000 Allemands seront blessés.

Les deux tiers de l'armée française combattent à Verdun. Des combats particulièrement durs. « L'enfer de Verdun » car c'est bien d'un enfer qu'il s'agit. Des villages entiers sont détruits, les champs sont labourés par les obus, l'air est vicié par les gaz toxiques, les bois disparaissent pour laisser place à un paysage lunaire fait de cratères et de tranchées où se terrent les survivants. On se bat pour quelques mètres, baïonnette au fusil, couverts de boue, assoiffés, asphyxiés... Les villages perdus un jour sont reconquis le lendemain ; celui de Fleury devant Douaumont sera pris et repris 16 fois, celui de Vaux 13 fois. 53 millions d'obus y ont été tirés, dont un quart au moins n'a pas explosé. Si l'on ramène ce chiffre à la superficie du champ de bataille, on obtient 6 obus au m². Ainsi la célèbre côte 304, dont le nom vient de son altitude : 304 mètres, ne fait plus que 297 mètres après la bataille.

Au 21 décembre, au terme de 300 jours et de 300 nuits de combat, la plupart des positions perdues ont été reprises par l'armée française. L'hiver peut s'installer.

La bataille de Verdun est gagnée.

Hommage et décoration

Pour le Puy-de-Dôme, cette année quatre anciens combattants, dont notre ami Victor Garcia, seront décorés de la « Médaille Militaire » par les plus hautes autorités militaires et civiles de la région. Cet hommage leur sera rendu le 14 juillet, place de Jaude à Clermont-Ferrand.

Merci de votre attention, très bonnes vacances et rendez-vous au prochain Gerzat-infos

Serge Tilmant



GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS DE GERZAT

Le monde politique va mal, tout le monde se débat dans des considérations qui sont de plus en plus éloignées des demandes et attentes des citoyens.

La gauche est divisée, la droite l'est tout autant, et, l'avenir qui se profile risque d'être encore plus sombre qu'aujourd'hui. N'oublions pas les réformes importantes qui ont été mises en place, par l'actuel gouvernement ; les avancées sociétales, les moyens dégagés pour l'éducation de nos enfants, la garantie jeunes, la justice, la sécurité, tout en maîtrisant la dette nationale.

Que nous réserve l'avenir ?

Le programme ultra libéral que nous proposent les candidats de la droite avec la retraite à 65 ans, la suppression de l'ISF, la hausse de la TVA, le plafonnement des prestations de solidarité, la baisse de 85 milliards des dépenses publiques, la dégressivité de l'allocation chômage, la suppression du tiers payant généralisé... oui, là, on peut parler de régression !

Il conviendrait de réformer en profondeur le système politique en général (tous partis confondus). En effet, il est impensable qu'aujourd'hui des élus continuent de siéger à l'assemblée alors que ceux-ci sont poursuivis dans des affaires de corruption ; la suspension de leurs indemnités serait un minimum, n'est-ce pas ?

Comment accepter que pour être élu, la présentation d'un casier judiciaire ne soit pas obligatoire alors qu'elle l'est pour 400 professions !

Comment peut-on accepter, moralement, que la droite revienne sur le cumul des mandats ?

Sur le plan local, on ne peut pas dire que la situation soit meilleure.

Faut-il se gargariser et s'approprier des actions initiées et bien engagées par la précédente équipe municipale ?

Faut-il également raboter quelques subventions à certaines associations, contrairement aux discours de la majorité ?

Faut-il gérer avec despotisme et autoritarisme, comme prêter des salles à ses « amis politiques » (JP Brenas présentation du bilan d'actions de L. Wauquiez) et les refuser obstinément aux partis politiques locaux, PS entre autres ? Bel exemple d'équité et de démocratie.

Malgré tout, le groupe socialiste et apparentés continuera à faire entendre sa voix et se maintiendra dans une opposition constructive en soutenant localement toutes les initiatives positives tout en dénonçant les autres.

Le groupe socialiste et apparentés de Gerzat

Précision de M. le Maire concernant le prêt des salles municipales

M. Jean-Pierre Brenas, Conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, a bénéficié du prêt de la salle du Centre Alphonse Daudet (CAD) au titre de la Région, de ses projets et de ses aides ainsi que de l'organisation des primaires à droite et au centre. Ce prêt a été fait dans l'application des textes comme cela avait d'ailleurs été accordé en son temps au Parti Socialiste ; pour rappel, M. Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil départemental et président du Parti Radical de Gauche (PRG) du Puy-de-Dôme, a disposé, par deux fois, d'une salle municipale et Mme Émilie Guédouah-Vallée et M. Serge Pichot, Conseillers départementaux, ont bénéficié à trois reprises et toujours gracieusement de salles communales depuis mars 2016. Enfin, la salle Le Galion avait été accordée au Parti Communiste pour leur fête annuelle les 28 et 29 mai 2016 toujours gracieusement, même s'ils ont du annuler cette manifestation pour des contraintes de calendrier.

GROUPE « GERZAT GAGNANT »

Le groupe «Gerzat gagnant» n'a pas communiqué d'article

► GROUPE MAJORITAIRE « UNION POUR GERZAT »

Dans la rubrique : ON VOUS DIT TOUT !

Dans son article d'avril 2016, le groupe socialiste sème le doute (« on ne vous dit pas tout ! »), propage des bruits de couloir, insinue, pose des questions biaisées, feint de s'étonner de ne pas avoir de réponse... Union pour Gerzat qui, dès la campagne, a eu pour ligne de conduite de « DIRE CE QUE L'ON FAIT, ET FAIRE CE QUE L'ON DIT », récuse ces manières de faire de la politique et répond donc point par point : ON VOUS DIT TOUT !

Départ d'un adjoint - à plusieurs reprises, l'adjoint aux sports a dit en public qu'il allait démissionner. Fidèle à la logique et à la ligne de conduite rappelée ci-dessus, il a fini par faire ce qu'il a dit et a librement écrit une lettre de démission. Quant aux fissures dans l'équipe majoritaire, Union pour Gerzat est certes une majorité plurielle, avec chacun(e) ses nuances, mais une majorité unie sur l'essentiel. Et d'ailleurs, qui nous donnera des leçons d'unité ? Les socialistes gerzatois ??? Les socialistes clermontois, pris en étau entre l'extrême-gauche et les écologistes après avoir affiché avec eux une unité de façade pour se faire élire à tout prix ?? Les socialistes parisiens, condamnés à l'impuissance par leurs divisions au Gouvernement et à l'Assemblée ?

Subvention départementale pour la rue Jules Guesde - la subvention annoncée est bien de 275.000€. Union pour Gerzat compte sur les élus du canton pour ne pas se limiter à « être présents aux fêtes et aux cérémonies » (sic) et pour obtenir du conseil départemental qu'il fasse ce qu'il a dit et verse la subvention annoncée.

Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) - perplexes, les socialistes gerzatois ne voient pas « quel rapport » il y a entre la gestion du gouvernement actuel décrite dans le ROB et notre budget communal (re-sic). Ouvrent-ils parfois les yeux ou les oreilles ? Ont-ils enfin compris que le gouvernement a choisi de baisser les dotations de fonctionnements versées aux communes et aux départements pour pouvoir mieux financer la hausse de ses propres dépenses ? Ont-ils entendu même des socialistes protester contre cette politique néfaste ? Néfaste au point que François Hollande, expert en reculades, vient de renoncer à une partie de cette baisse des dotations, devant la colère des maires de tous bords...

Amendes de police - oui, les amendes collectées par la police nationale baissent - non, la mairie n'a aucun pouvoir de direction sur la police nationale - non, la police municipale n'a pas comme seule mission de poser des PV, les embauches réalisées visent surtout à accroître la présence sur le terrain.

Portiques dans les lycées - Laurent Wauquiez a annoncé cette mesure pendant sa campagne des régionales. Fidèle à sa ligne de conduite, il fait ce qu'il a dit qu'il ferait, quelles que soient les oppositions rencontrées. Ces opposants sont d'ailleurs souvent les mêmes qui, encore récemment, interdisaient les caméras de vidéoprotection.

Gestion de Laurent Wauquiez - amusant, ce paragraphe pourtant bien signé « le groupe socialiste et apparentés de Gerzat », mais qui n'est qu'un pur copié-collé d'un article de Rue89/Le Nouvel Obs (journal de gauche bien connu) - allez sur www.rue89lyon.fr/2016/02/05 : la lecture complète de l'article vous éclairera sur les « dysfonctionnements graves ». La Chambre Régionale des Comptes (CRC) aurait « épinglé » Laurent Wauquiez pour plusieurs raisons, et notamment parce que :

1. Il n'aurait pas assez baissé les taux d'imposition au Puy, imposant un « effort injustifié » aux contribuables...
 2. ...alors qu'il aurait pu le faire, parce qu'il ne dépensait pas toutes les sommes budgétées et que les bases d'imposition augmentaient régulièrement
 3. Il n'a pas dénoncé les accords signés entre ses prédécesseurs et les syndicats qui conduisaient à un horaire de travail inférieur à 35h.
- Voilà enfin des bonnes, des vraies critiques de gauche !! On croirait lire du Macron dans le texte !

Formation des chômeurs - Laurent Wauquiez est bien sûr tout à fait dans son rôle de président de région lorsqu'il critique un énième plan de formation massif, très coûteux, visant à faire opportunément sortir des statistiques un nombre massif de chômeurs, à quelques mois d'échéances électorales critiques. Souvenez-vous : quand la droite et le centre mettaient en place ce genre de formations, à une échelle bien plus modeste et bien plus finançable, la gauche et les syndicats n'avaient qu'un mot à la bouche : « formations parkings ». Nous y revoilà !

Union pour Gerzat

ÉTAT CIVIL MARS, AVRIL et MAI

NAISSANCES

AYNARD Paul Rafaël
BERTHUMEYRIE Valentin Mattéo
DI PASQUALE Lucie Jeanne
ERRAFAÂ Gabriel Christian Romain
HAON Elouan
HORN Djayliss Catherine Louise
JOINT Lyam Loan
LATRASSE BONY Lisa Lucie Laurence
LOUZA Adam
MAAMERI Souleiman
SURREL LOPES FRIAS Mila
BOBÉE BEN LAHOUSSE Sasha Ulrich Christian
BOULAHIA Mohamed
BOURDON Robin
COSTET Déva
GARNIER Gaël
HELFRID Taysiana Adèle
KESSLER CHASSAGNE Léo
LAMOURI Connan
RABHANE Wassil
ROUHANT Anna
SERONDE Mael Philippe Franck

MARIAGES

ADHAM Zakaria et LESOIN Élodie
TOKMAK Deniz et OZDOGAN Gulsüm
ZAIDI Soulaïman et MATRAT Marline

FABRE Nicolas Guy Louis et PIRIOU Élisabeth Sonia Elena
KHOUJA Mohamed et BOURIAL Ouafae
RAAB Lyes Hichem et ROUASKI Sonia
SIFFERT Nicolas Christian Patrick et
ARNOULD Caroline Brigitte

DÉCÈS

BRÉMENSON Thérèse Jeanne Veuve PICHERET
COURTET Pierre Paul Louis
DECORPS Jacques
GARRY Maurice Jean Marcel
GONY Marie-Thérèse Nicole
GOUDENÉCHE Marcelle Aline Veuve STOECKEL
GOULEUF Raymond
GRANGEMARE Armande Veuve DOZOLME
GUY Juliette Germaine Veuve RIBIÈRE
JONIN Claudette épouse MONDELIN
KAUCHE Fatima Veuve KAUCHE
LAURENT Daniel André
LÉPINE Georges Hector Annet
RESZITNYK Gisèle Maria Suzanne Veuve ROCHE
SOULIER Paulette Jacqueline épouse BESSE
CAETANO DOS SANTOS Rosa Maria épouse GOMES TAVARES
PIALEPORT Jean
POCHON Dominique Marie
SANTISTEBAN Bernard Jacques
USSEGLIO Louis

PUBLICITÉS

PUBLICITÉS